COLLECTIF HAÏTI DE FRANCE

Collectif HAÏTI des Associations de Midi-Pyrénées

ACTES

3èmes rencontres nationales des acteurs de la solidarité avec Haïti
les 12 et 13 novembre 2010
BRENS (Tarn)

« Des projets et des hommes : *pour un partenariat constructif en HAITI* »

Aquarelle faite par Daniel Lecarpentier de l'Association « Agir avec Haïti » dimanche 13 novembre.

Remerciements

Le Collectif Haïti de France tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la tenue de ces 3èmes Rencontres Nationales des acteurs de la solidarité avec Haïti.

Sommaire

1/ Contexte des 3èmes rencontres nationales des acteurs de la solidarité avec Haïti..... p. 5

- Génèse des Rencontres Nationales, de 2006 à 2010
- Des Rencontres nationales 2010 mises en scène dans le *terroir gaillacois*, par le CHAMP (Collectif Haïti des Associations de Midi-Pyrénées)
- Mot d'introduction de Paul VERMANDE, président du Collectif Haiti de France (CHF)Présentation de la PAFHA, plateforme des associations franco-haïtiennes, par le Secrétaire Romel Louis Jacques

2/ Mise en perspectives des actions des associations dans le contexte haïtien de novembre 2010..... p. 9

- La précarité des déplacés dans les camps
- La non-concertation des collectivités territoriales, de la société civile et du peuple haïtien dans l'élaboration et la mise en oeuvre du plan national de reconstruction d'Haïti.
- Une communication plus que fragile sur l'avancée de la reconstruction auprès de la population haïtienne
- Les actions des collectivités territoriales haïtiennes après le séisme et les enjeux de la décentralisation comme réponse à la reconstruction.
- L'origine du Choléra et les actions mises en place
- Un système d'état civil encore plus précaire
- Une situation administrative toujours cahotique pour les Haïtiens de Guadeloupe et de Guyane
- Le rôle des associations franco-haïtiennes et de la diaspora dans ce contexte selon les intervenants

3/ Qu'est-ce qu'une bonne pratique de solidarité avec Haïti? Travail entre associations en atelier puis en plénière..... p. 15

- Atelier n°1 : projet de création d'activités génératrices de revenus pour les déplacés, scolarisation des enfants de déplacés, collaboration avec la mairie du Limbé par l'association VOAM et la Ville de Limbé.
- Atelier n°2 : projet de mise en place d'un Centre de tri des déchets et travail avec la mairie de Cité Soleil par les Anneaux de la mémoire (Nantes) et Cité Soleil (Port-au-Prince)
- Atelier n° 3: projet d'électrification de cinq quartiers de la Plaine du Nord d'Haïti par l'Association Amitié et Solidarité avec Haïti (Toulouse) et l'Association des Jeunes pour KRAKE (SAINT-MARC) et la Mairie de SEMEPODJI (Plaine du Nord)
- Atelier n°4 : projet de soutien à une bibliothèque scolaire de Trou-Sable par l'Association Franco-Haïtienne de Solidarité et d'Échanges Culturels

4/ Recommandations d'un expert en développement sur nos critères identifiés concernant les bonnes pratiques..... p. 29

- Construire un partenariat, construire des relations de confiance
- Pérennité d'un projet et désengagement du partenaire occidental
- Aberrations de la coopération?
- Système de financement des bailleurs de fonds
- Une coopération relationnelle et opérationnelle
- Capitalisation et réflexion sur l'expérience
- Mutualisation de l'évaluation et du contrôle

5/ Vision de collectivités locales et de bailleurs sur le projet en partenariat, sur leurs relations avec le tissu associatif et sur leurs actions de coopération décentralisée..... p. 31

- Mme Marie-Odile Delcamp, présidente de la Commission « Europe et Coopération Décentralisée » au Conseil Régional de Midi-Pyrénées
- Djamel Adila, responsable du pôle ressources au CRESI du Conseil Général de l'Essonne
- Henri Rouillé d'Orfeuille, membre du comité de sélection des projets à la Fondation de France.

6/ Conclusion du Président du Collectif Haïti de France, Paul Vermande..... p. 33

7/ Des rencontres chaleureuses lors des moments de détente : projections de documentaires et concert..... p. 35

8/ Perspectives de travail pour les associations franco-haïtiennes..... p. 37

9/ Qu'en ont pensé les participants?..... p. 37

Soutiens et remerciements particuliers..... p.38

ANNEXES:..... p. 40

- Programme des 2 jours
- Appel du CHF pour le 12 janvier 2011
- Liste des associations membres du CHF et de leurs partenaires
- Annuaire des présents

1. Contexte des 3èmes rencontres nationales des acteurs de la solidarité avec Haïti

- **Génèse des Rencontres Nationales, de 2006 à 2010**

En 2006 les premières rencontres nationales à Chamarande (91) avaient permis de réunir pour la première fois les ONG, associations franco-haïtiennes, collectivités locales et toutes personnes ayant des projets de solidarité avec Haïti.

En 2008, le thème central des deuxièmes rencontres nationales à Ste Foy-les-Lyon (69) était «Passer de l'assistanat au partenariat». Les participants (118 participants, 62 structures, 51 associations dont 20 membres du Collectif) ont travaillé en ateliers thématiques (eau/assainissement / santé ; agriculture ; éducation ; commerce équitable ; Haïtiens en France).

En 2010, l'enjeu est de taille, d'autant plus dans un contexte post-séisme. Maintenant que le principe "passer de l'assistanat au partenariat dans les projets de solidarité" est partagé, il s'agit de répondre à la question «comment peut-on concrètement faire de ce principe une réalité, un changement de pratique dans nos projets.» .Ces rencontres ont réuni 103 participants représentants 50 structures dont 45 associations parmi lesquelles 21 sont membres du Collectif.

- **Des Rencontres nationales 2010 mises en scène dans le *terroir gaillacois*, par le CHAMP[1] (Collectif Haiti des Associations de Midi-Pyrénées)**

Le président du CHAMP, Frantz Cadet, également Secrétaire national du Collectif Haïti de France, rappelle que ces rencontres sont organisées afin de mettre en place des actions en Haïti qui soient d'une efficacité maximale. Ces 3èmes rencontres nationales n'auraient pas pu avoir lieu sans le concours de Inéopole-Formation qui ont mis à notre disposition leur locaux. Le CHAMP a également aménagé les conditions de la convivialité pour proposer : des dégustations de produits tarnais (vins et fromages via les producteurs locaux) et de produits haïtiens (café et chocolat grâce à la Sté gersoise Ethiquable).
L'inéopole-Formation en mettant à notre disposition gracieusement l'amphithéâtre, les 4 salles pour les ateliers, les dortoirs, une salle informatique et les salles de repas ont permis aux participants de travailler la notion de projet, de déguster les mets locaux et de s'offrir des moments de détente.
La dernière soirée nous réserva une énorme surprise : les 48 choristes présents de CHOEURquiBAT, pour un ultime moment d'émotion, nous gratifia avec brio, de quelques chants tirés du floklore haïtien.

1 Voir la totalité de son intervention sur : http://www.collectif-haiti.fr/rencontres-nationales-2010.php

- **Mot d'introduction de Paul VERMANDE, président du Collectif Haiti de France[2] (CHF).**

Le président du Collectif Haïti de France a rappelé que le CHF représente plus d'une soixantaine d'associations (parfois réunies en Collectifs ou en Réseaux régionaux) et 160 individualités. Il a un local à Paris avec 2 salariées, un CA et un Bureau qui se réunissent régulièrement. C'est aussi un réseau de partenaires et amis d'Haïti.

Que fait le CHF ? *(voir le site internet : http://www.collectif-haiti.fr/)*

- Soutiens divers aux membres, aux réseaux et collectifs régionaux, des réunions d'échanges, bientôt des formations…
- INFORMATION de ses adhérents et du grand public (Site web, USH, NIH, réunions avec d'autres organisations…)
- Animation de plusieurs programmes fédérateurs au niveau national : Manman Bèf (VETERIMED), Médialternatif (ALTERPRESSE) et Echanges culturels (FOKAL)
- Coordinations et liens avec des ONG : EPFH, Coordination Europe-Haïti, PAFHA, Coordination SUD et avec des associations de défense des migrants : GISTI, MOM, GARR
- Représentation auprès de nombreux organismes dont : CUF, de l'AFD, Francophonie, MIRH,…
- Organisation de rencontres régionales (en continu) et des Rencontres Nationales (tous les 2 ans).

Il poursuit son mot d'introduction ainsi :

« Je vous invite à réfléchir et à parler entre vous pendant les Rencontres Nationales sur les questions suivantes :

- *Pour soutenir Haïti et vos partenaires haïtiens, pensez-vous que le CHF est utile et important ?*
- *Que devrait-il faire de plus ?*

*Le mot d'ouverture va essayer de répondre à une question qui est souvent posée : **Pourquoi tant de personnes se mobilisent pour Haïti ?** (plus de 300 associations humanitaires en France sans compter les ONG)*
Et posée, d'une autre façon, la question devient : Pourquoi êtes-vous si attachés à Haïti ?

*Tout d'abord, parce que les Haïtiens forment **un peuple accueillant, créateur, travailleur, habile, mais qui vit dans une extrême pauvreté**, on peut même dire « misère » pour la moitié de sa population. Nous tous, ou presque tous, qui avons été en contact avec ce pays et ce peuple, nous nous sentons obligés d'agir pour qu'il puisse sortir de cette situation. C'est en premier lieu une démarche de solidarité.*

2 Voir la totalité de son intervention sur : http://www.collectif-haiti.fr/rencontres-nationales-2010.php

Ensuite, ***la situation d'Haïti n'est-elle pas un révélateur*** *de ce qui pourrait arriver à n'importe quel autre peuple ou à des fractions d'une population ? Peut-il en être autrement, si les humains et les possédants continuent d'exploiter la planète comme ils le font et comme ils ont traité Haïti ? Le constat affiche : extermination des premiers occupants, traite et esclavage des noirs, rançon de l'indépendance payée pendant plus d'un siècle, mauvaises gouvernances des autorités locales, accords économiques néo-libéraux imposés par les nations les plus aisées… et tout cela s'est soldé par une extrême pauvreté du pays et par des catastrophes qui auraient dû conduire à de profondes prises de conscience. Mais la prise de conscience ne dure-t-elle pas souvent que le temps de la médiatisation des catastrophes ? Nous avons donc un devoir de mémoire que nous vous invitons à mettre en œuvre autour du 12 janvier 2011.*

Nous sommes donc ***réunis ici pour les Rencontres Nationales*** *pendant 2 jours pour dépasser le catastrophisme et pour aller au-delà des aides ponctuelles qui ont cours dans beaucoup d'associations, membres du Collectif ; ces aides ponctuelles, renouvelées d'année en année, assistent les populations sans leur donner les moyens de se développer par elles -mêmes.*

Nous vous proposons donc de dépasser « l'assistanat » pour aller vers le « partenariat » à travers la mise en œuvre de projets. *Nous allons réfléchir en ateliers et rassembler nos idées en séance plénière ; nous espérons comprendre comment des projets bien étudiés et bien conduits peuvent permettre à nos partenaires haïtiens, et à nous-mêmes, de mieux maîtriser l'avenir d'Haïti et le nôtre par la même occasion.*

Il nous semble en effet que la démarche « projet » pour les membres du Collectif est celle qui pourrait le mieux favoriser ***la REFONDATION de ce pays et de ce peuple****. La refondation, c'est* ***la « reconstruction sociale »*** *qui nécessite de dialoguer, de s'organiser, de réaliser des actions qui servent toutes les personnes concernées. Nous en avons aussi besoin ici dans nos démocraties… malades de pouvoirs excessifs, de consommation effrénée et de finances prédatrices. Le montage de projets avec nos partenaires haïtiens nous amènera obligatoirement à faire, nous aussi, des évolutions dans nos façons de réfléchir et d'agir dans notre propre pays. Cette « démarche projet » est exigeante par sa méthodologie et par la disponibilité qu'elle nécessite.*

Nous devons de plus, sortir des bons sentiments, et ***accorder de l'importance aux aspects économiques*** *; or beaucoup d'associations membres sont réticentes à le faire. Je pense que c'est indispensable pour la crédibilité d'un projet. Si nous le faisons, ce n'est pas pour rentrer dans un système économique quelconque qui amènera des avantages financiers, mais pour arriver à procurer des revenus et une certaine autonomie à nos partenaires haïtiens. Il faut bien garder en tête enfin que* ***l'ensemble de cette démarche doit être ECOLOGIQUE*** *(rapport de l'Homme avec tout ce qui l'entoure), c'est-à-dire qu'elle doit prendre en compte tous les aspects de la vie, non seulement techniques et économiques, mais aussi environnementaux, humains et culturels !*

Que ces travaux que je déclare « ouverts » nous apportent un éclairage nouveau sur ce que doit être notre engagement envers Haïti et les Haïtiens. »

- **Présentation de la PAFHA, plateforme des associations franco-haïtiennes, par le Secrétaire Romel Louis Jacques**

La PAFHA rassemble 50 associations et est complémentaire du CHF qui en est membre. Elle appuie des organismes franco-haïtiens de défense des droits humains (30 000 haïtiens en Île-de-France). Elle avait co-organisé les Rencontres nationales de 2006 et de 2008 avec le Collectif Haïti de France. En 2010, les activités nombreuses post-séisme nous ont empêché de les réaliser ensemble.

M. Louis Jacques a tenu à rappeler qu'il faut passer par l'humain pour refonder HAITI et les Haïtiens doivent devenir acteurs de cette re-fondation, ils doivent se prendre en charge avec une coopération mieux organisée. Le travail est à faire au niveau des individus, au niveau des associations pour travailler « ensemble » et non « pour » ou « à la place de ». Il souligne enfin la nécessité d'intégrer la diaspora haïtienne et mettre à profit leurs compétences pour la reconstruction de Haïti. (cf. GRAHN).

Enjeux des RN 2010:
«Comment peut-on concrètement faire du « partenariat » une réalité, un changement de pratique dans nos projets? »

2/ Mise en perspective des actions des associations dans le contexte haïtien de novembre 2010

Au lendemain du séisme, les haïtiens, membres de famille, amis, voisins ou simplement des passants étaient les premiers acteurs de l'aide humanitaire, plusieurs jours avant l'arrivée de l'aide internationale. Des gestes de solidarité sans précédent ont été remarqués dans tous les quartiers de Port-au-Prince et des autres zones touchées par le tremblement de terre.

La population haïtienne attendait de ses dirigeants un appel à la mobilisation pour commencer à déblayer, à nettoyer et à construire ce qui pouvait être construit. Le silence des autorités haïtiennes, à ce moment là, a démobilisé les Hommes car ils se sont sentis ignorés, délaissés et méprisés par ceux-là mêmes qui avaient la charge de mobiliser la nation autour du drame. 10 mois après le séisme du 12 janvier et 4 mois après avoir été officiellement annoncée par les autorités, la reconstruction tant souhaitée par la population haïtienne se voit difficilement.

Six orateurs ont pris la parole pour donner leurs points de vues sur l'état d'avancement de la reconstruction en Haïti. S'en est suivi un débat avec la salle. En voici le compte-rendu.

- **Patrick Camille**[3] - responsable de la section « droits humains et migration » au Groupe d'Appui aux Réfugiés et Rappatriés (GARR) dont les objectifs sont :
  - ✓ mener des campagnes de plaidoyer sur les différents thèmes liés au Droits des migrants
  - ✓ fournir une assistance légale et humanitaire aux migrants, rapatriés et réfugiés,
  - ✓ informer et former
  - ✓ accompagner les communautés frontalières
- **Elom Ezuho**[4] **–** chargé de mission Centre de recherche et de formation économique et sociale pour le développement (CRESFED), qui travaille sur 3 axes :
  - ✓ formation des élus locaux, des cadres administratifs des collectivités locales et administrations publiques sur la thématique « décentralisation »,
  - ✓ recherche analyse des impacts du séisme et fait paraître une revue 1 à 2 fois par an.
  - ✓ appui aux dynamiques communautaires sur les communes de Gantier, Daquin, St Denis, Léogane, Petit Goâve et Grand Goâve, et sur les Gonaïves avec la région Ile-de-France pour sa reconstruction.
- **Maryse Ambroise**, conseillère culturelle de l'Ambassade d'Haïti à Paris
- **Serge Occéan** – Président du Collectif Pour Haïti de Guyane
- **Wilbert Force Célestin** - Association Tèt Kole en Guadeloupe
- **Louis Edith Louis Jeune** - Fédération des Associations Franco-Haïtiennes de Guadeloupe
- **La précarité des déplacés dans les camps**

3 Voir la totalité de son intervention sur : http://www.collectif-haiti.fr/rencontres-nationales-2010.php
4 Voir la totalité de son intervention sur : http://www.collectif-haiti.fr/rencontres-nationales-2010.php

Une enquête participative conduite par le Cluster Protection en mars et avril 2010 sur la situation des gens dans les camps ou dans les familles d'accueil a révélé la précarité de leur situation :

- ✓ Environ 1,7 millions personnes vivent dans des abris provisoires dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince et environ 400 000 personnes [3] ont quitté les zones sinistrées pour trouver refuge dans le reste du pays 160 000 dont seraient dans les communes frontalières.
- ✓ En lien avec le logement et l'emploi, 83% des hommes déplacés et dans une situation de regroupement (PSR) disent avoir l'intention de rentrer chez eux dans les semaines à venir. Cependant, 71% des femmes disent ne pas avoir l'intention de rentrer chez elles dans les semaines à venir. La motivation principale étant la reconstruction de la maison pour les femmes et l'emploi pour les hommes.
- ✓ En lien avec l'Etat civil et la propriété, 80% des personnes sinistrées non déplacées (PSND) disent avoir perdu leurs documents (actes de naissances, certificat scolaire et papiers d'identité) dans le séisme ; 50% des personnes sinistrées dans les regroupements (PSR) disent avoir perdu leurs documents, en famille d'accueil (PSFA), 70% des déplacés disent avoir perdu leurs papiers. Tous déclarent connaître les procédures pour refaire ou récupérer leurs documents. 60% des PSND, 14% des PSR et 75% des PSNA dissent avoir été locataires au moment du séisme.

Les personnes déplacées, objet de l'enquête, ont souligné, en outre un ensemble d'autres problèmes auxquels elles sont confrontées. On peut citer entre autres le manque de solutions temporaires et durables et le manque de système de consultation et information de la population.

Nous sommes aujourd'hui à 4 mois depuis que les témoignages cités plus haut aient été recueillis, 7 mois depuis que l'enquête ait été réalisé et 10 mois après le drame du 12 janvier, ces informations, à quelques différences près, sont encore d'actualité.

Témoignage de Gérard Augé, un résident du Camp Tabarre Issa : « *Avant notre relocalisation, on nous avait promis de la nourriture, du travail, des écoles pour nos enfants et des soins de santé adéquats. Pourtant ces promesses sont des vœux pieux… Les tentes ne tiennent plus. Bon nombre d'entre elles ont été déjà rapiécées. Il était question de rester trois mois dans ces pavillons, maintenant cela fait six mois depuis cette terrible catastrophe, et la construction d'abris transitoires tarde à voir le jour* »

- **La non-concertation des collectivités territoriales, de la société civile et du peuple haïtien dans l'élaboration et la mise en oeuvre du plan national de reconstruction d'Haïti.**

Au travers des différents moments de ce processus, le GARR (et ses organisations partenaires) estime que le plan de reconstruction d'Haïti a été conçu, préparé, présenté et exécuté dans l'exclusion la plus totale du peuple haïtien et plus particulièrement de la société civile haïtienne et des personnes déplacées.

Les collectivités territoriales n'ont pas pu influencer les plans nationaux de développement pour la reconstruction d'Haïti, mis en place aujourd'hui par la CIRH. Le maire de la commune de Port-au-Prince s'en est publiquement plaint à plusieurs reprises. Cette non-concertation renvoie à la situation qui pré-exsitait au séisme. Pourtant, la reconstruction doit s'appuyer sur la décentralisation. Il faut que les collectivités territoriales arrivent à définir avec les services déconcentrés de l'Etat, les grandes priorités de leurs territoires. Elles doivent servir d'interface avec le pouvoir central, rééquilibrer les services de base et améliorer le cadre de vie.

Pourtant, rappelle Patrick Camille, les mécanismes de la participation existent bel et bien, même si en pratique leur exercice n'est pas pleinement « exploité » par le gouvernement. Il existe beaucoup d'associations de jeunes, pastorales, les organisations de base qui sont sont souvent à l'origine de grands mouvements de participations et de prise de postions ».

Sur le contenu, le plan de reconstruction ne pose pas les problèmes majeurs de la société haïtienne comme les questions de : l'exclusion de la majorité des Haïtiens par le système politique, économique et social ; le problème foncier et la problématique paysanne ; le centralisme administratif, politique et économique de la « République de Port-au-Prince ». Le plan, minimise également les sujets d'importance comme le droit aux services sociaux de base ; la sauvegarde du patrimoine culturel et historique ; la transformation de l'Etat et de l'administration publique.

Au niveau de la mise en œuvre, non seulement la souveraineté nationale en est sortie bafouée, mais encore ce plan n'a jamais été soumis, de façon formelle, au peuple haïtien, dans la mesure où les deux rencontres officielles de présentation de ce plan se sont déroulées à Santo Domingo (République Dominicaine), les 16 et 17 mars, et à New-York le 31 mars 2010.

Selon la ministre conseillère à l'ambassade d'Haïti à Paris Mme Ambroise, le gouvernement haïtien a établi ce plan et définit plusieurs axes de travail : territorial, culturel, urbain, emploi, social (éducation pour tous), aménagement du territoire et développement local. Il a été particulièrement actif sur le maintien de la stabilisation de la gourde par rapport au dollar, la reprise de la production nationale, la fourniture de l'aide humanitaire en coopération avec la communauté internationale, etc..).

Le gouvernement estime la période d'urgence à 1 an, la période de reconstruction à 10 ans. Mme Ambroise rappelle que le comité de la CRIH s'est rencontré 4 fois et a validé 49 projets, pour 700 millions de dollars

Elle a également rappelé que le gouvernement a dû faire face, non seulement au tremblement de terre dont bon nombre de ses membres ont été victimes, mais aussi à d'autres défis tels que le choléra et la tempête Tomas.

- **Une communication plus que fragile sur l'avancée de la reconstruction auprès de la populaiton haïtienne**

Aujourd'hui encore, la population haïtienne est maintenue dans l'ignorance la plus complète de ce qui se passe, a également soutenu le responsable de la section « droits humains et migration » au GARR.

Après chaque rencontre de la commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH), on annonce l'approbation d'un lot de projets sans informer ni expliquer à la population quels en sont les objectifs? Les contenus ? Les moyens de mise en œuvre ? Les modes et les structures de leur gestion et de leur exécution ? Au bénéfice de qui ces projets seront réalisés ? Sur le site du Cirh, on ne voit que les titres, les montants et les secteurs d'activités. 10 mois après le séisme, nous sommes toujours dans la phase d'urgence.

- **Les actions des collectivités territoriales haïtiennes après le séisme et les enjeux de la décentralisation comme réponse à la reconstruction.**

Elom Ezuho du CRESFED n'a pas manqué de souligné qu'en dépit des faibles moyens dont elles disposent, les administrations communales en tandem avec les administrations des sections communales se sont mobilisées afin d'organiser l'intégration des déplacés. Leurs actions se sont situées à plusieurs niveaux tels que :

- ✓ L'organisation du transport des déplacés et de la libre circulation des biens pour contrer la flambée des prix des biens de première nécessité
- ✓ L'appui psychologique et l'accès aux soins de santé en négociant avec les institutions de santé existantes ou en plaidant pour celles d'ordre humanitaire à venir porter secours gratuitement
- ✓ Le relogement des déplacés
- ✓ L'insertion scolaire
- ✓ La promotion de l'emploi à travers l'organisation des travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO)

Les municipalités de la région des Palmes (Léogane, Grand-Goâve et Petit-Goâve)

ont unis leurs forces pour donner des réponses conjointes à la situation.

Les mairies et les conseils d'administration de sections communales (Casec) auraient pu agir plus efficacement s'ils en avaient les moyens, si l'État haïtien avait appliqué les prescrits de la Constitution de 1987 en matière de gestion des collectivités territoriales et si ces dernières jouissaient de l'autonomie administrative, économique et politique nécessaires à leur action. Pour ce faire, les collectivités locales doivent recevoir les financements, les outils nécessaires et arrêter les erreurs antérieures.

N'oublions-pas que les collectivités territoriales sont le prolongement de l'Etat dans les espaces territoriaux les plus reculés. Elles représentent l'Etat plus proche de tous les citoyens, elles sont le gage d'un effort de distribution plus ou moins équitable du bien « Etat » aux enfants de la nation où qu'ils soient sur le territoire national. Le coût de la décentralisation est un faux problème, il s'agit plutôt d'un manque de volonté politique pour la mettre en place.

*La **décentralisation** est une **priorité** pour la reconstrcution d'Haiti, il faut renforcer les capacités de gouvernance de l'Etat et des collectivités territoriales.*

- **L'origine du Choléra et les actions mises en place**

La représentante de l'Ambassade d'Haïti en France a été interpellée sur l'origine du choléra. Un participant a exposé que des études scientifiques ont prouvé que le fleuve ARTIBONITE a été infesté par des népalais de la MINUSTAH. Mme Ambroise a répondu qu'officiellement le gouvernement ne sait pas d'où vient la propagation du choléra, le gène proviendrait de l'extérieur mais il ne sait pas d'où.

Anne Urtubia, représentante de Médecins du Monde explique qu'une campagne de vaccination ne permattrait pas de maîtriser l'épidémie. Le Ministère de la santé met en place avec les ONG et l'OMS des réunions quotidiennes et une campagne de sensibilisation pour apprendre à la population toutes les mesures de prévention (eau chlorée, et mesures d'hygiène). Le docteur Jean-Marie Bernard de l'association GAMAH annonce quant à lui qu'une équipe médicale part en Haïti la semaine du 20 novembre et va travailler à la demande des autorités haÏtiennes.

- **Un système d'état civil encore plus précaire**

Patrick Camille du GARR rappelle qu'avant le séisme, certaines couches de la société haïtienne ne possédaient pas les documents relatifs à leur état civil et n'étaient pas

informées sur l'utilité et la nécessité de ces documents pour faire valoir ses droits. Le séisme du 12 janvier, en plus des pertes en vies humaines et en biens matériels, a également engendré la perte par la population Haïtienne de nombreux documents restés sous les décombres comme, par exemple, des actes de décès, papiers d'identité, titres de propriété, et actes de naissance.

Les conséquences de la perte de ces divers documents, en termes de protection juridique des personnes sont très sérieuses. Des citoyens sans documents font face à d'énormes difficultés pour réaliser certaines transactions importantes de la vie courante, envoyer leurs enfants à l'école, obtenir des bourses d'études, un permis de conduire, des documents de voyage, ouvrir un compte bancaire ou faire des retraits sur son compte, recevoir de l'argent de l'étranger, entrer en possession des comptes bancaires de leurs proches disparus lors du séisme.

- **Une situation administrative toujours chaotique pour les Haïtiens de Guadeloupe et de Guyane**

Pour les Haïtiens de Guyane, nous explique Serge Occéan, président du *Collectif Pour Haïti de Guyane*, la situation est extrêmement difficile. Le problème se pose essentiellement sur les cartes de séjour dont l'attribution ou le renouvellement est compliqué car il existe un manque dans la délivrance de l'État civil en Haïti. L'acte de naissance devrait être mis en place, les extraits d'archives sont difficiles à obtenir. En Guyane, cela prend un an pour obtenir un extrait d'archives (d'État civil). Il rappelle qu'il y a 50 000 haïtiens en Guyane, sans compter les sans-papiers.

En Guadeloupe, Wilbert Celestin, de l'association Tèt Kole ajoute que les Haïtiens rencontrent également beaucoup de difficultés au niveau de l'administration. De plus, contrairement à la Guyane, il y a un réel problème de xénophobie contre les Haïtiens. Ils sont toujours montrés du doigt. Auparavant, l'Haïtien était considéré comme un travailleur acharné mais à ce jour, ils ressentent une grande souffrance due au rejet de l'administration. Il y a 25 000 haïtiens en Guadeloupe selon l'INSEE, et une estimation de plus de 6000 haïtiens sans papiers. Le leitmotiv de l'association Tèt Kole réside dans le fait qu'il faut aider le pays autrement, et pour aider le pays il faut aider les ressortissants haïtiens. « Dans quelle mesure pouvons-nous faire des formations pour ceux qui sont à l'extérieur ? » Louis Edith Louis Jeune, secrétaire adjoint de la fédération franco-haïtienne de la Guadeloupe, complète en expliquant que la fédération est née pour valoriser la culture haïtienne en Guadeloupe face à ces attaques xénophobes, ainsi que pour mieux représenter les droits Haïtiens.

Le rôle des associations franco-haïtiennes et de la diaspora dans ce contexte selon les intervenants

Patrick Camille croit que face au désintérêt manifeste et l'irresponsabilité des dirigeants haïtiens, beaucoup plus occupés par les questions politiques et politiciennes, la diaspora haïtienne, les acteurs de la solidarité avec Haïti partout dans le monde et les secteurs progressistes haïtiens ont une responsabilité historique de se convertir en force de propositions, en définissant une stratégie de rassemblement capable de s'opposer aux agendas et aux projets qui ne conduiront nullement au développement réel d'Haïti, ni à la fin des inégalités, ni à l'exclusion séculaire dont est victime la majorité de la population.

Paul Vermande rappelle qu'il faut mettre l'accent sur la re-fondation sociale et le rôle de la société civile. Des débats sont nécessaires et les associations doivent se regrouper.

3/ Qu'est-ce qu'une bonne pratique de solidarité avec Haïti ? Travail entre associations en atelier puis en plénière.

Pour répondre à cette question, les participants se sont répartis en quatre ateliers :

- Atelier n°1 : projet de création d'activités génératrices de revenus pour les déplacés, scolarisation des enfants de déplacés, collaboration avec la mairie du Limbé par l'association VOAM et la Ville de Limbé.

- Atelier n°2 : projet de mise en place d'un Centre de tri des déchets et travail avec la mairie de Cité Soleil par les Anneaux de la mémoire (Nantes) et Cité Soleil (Port-au-Prince)

- Atelier n° 3: projet d'électrification de cinq quartiers de la Plaine du Nord d'Haïti par l'Association Amitié et Solidarité avec Haïti (Toulouse) et l'Association des Jeunes pour KRAKE (SAINT-MARC) et la Mairie de SEMEPODJI (Plaine du Nord)

- Atelier n°4 : projet de soutien à une bibliothèque scolaire de Trou-Sable par l'Association Franco-Haïtienne de Solidarité et d'Échanges Culturels

Le CHF a souhaité avoir une approche pragmatique : l'étude de ces projets devait servir de support pour **dégager des critères et indicateurs qui définissent « une bonne pratique de solidarité » à travers 4 moments-clés d'un partenariat :**

1. Connaître son partenaire
2. Connaître le contexte, formaliser le problème (= identifier les besoins)
3. Établir la logique d'intervention (= montage financier et mise en œuvre des activités)
4. Suivi – Évaluation-désengagement

La fiche présentant chaque projet ainsi que les critères relevés par les participants de chaque atelier ont été joints aux actes des rencontres nationales dans les pages suivantes.

Atelier n°1:
Projet de développement global d'une commune rurale accueillant des réfugiés venus de Port au Prince,
par l'association VOAM et la Mairie du Limbé

Présentation de la Structure (porteuse du Projet en France)	VOAM (Voyé Aiti Monté) VOAM est née en Savoie en 1991, pour accueillir des réfugiés politiques fuyant le putsch militaire, et soutenir la résistance en Haïti. En 1994 VOAM réoriente son action vers l'organisation d'événements en Savoie pour faire connaître Haïti, et vers le soutien à une action de développement en Haïti.
Siège Social (coordonnées postale, téléphonique et mail)	Maison des associations, 67 rue Saint François de Sales, 73000 CHAMBERY 04 79 71 39 69 voam-haitisavoie@orange.fr
Lieu d'Intervention (en Haïti)	VOAM accompagne les habitants d'une commune rurale : le Limbé (département du Nord)
Thème	Projet de développement global d'une commune rurale accueillant des réfugiés venus de Port au Prince
Durée de l'action et dates de mise en œuvre	✓ Les actions entreprises avant le séisme dans le cadre du plan de développement global de la commune continuent, sur le long terme. ✓ Les actions visant à soutenir et intégrer au Limbé les réfugiés venus de Port au Prince ont commencé en janvier 2010 et se poursuivront pendant 3 ans.
Acteurs (français) **et Partenaires** (haïtiens)	VOAM ✓ En Savoie : VOAM, membre du CHF, du Réseau Haïti en Rhône Alpes, du Collectif Haïti de Savoie. ✓ A Port au Prince : un couple de bénévoles, membres de VOAM, superviseurs du projet au Limbé (Marie et Jean Paul PIERRE) ✓ Au Limbé : trois salariés de VOAM (Edner DELINOIS, coordinateur ; Victor CHARLOT et Duperval PREVAL, facilitateurs de terrain) Les partenaires haïtiens de VOAM ✓ La Mairie du Limbé ✓ La KPRD (coopérative de crédit) ✓ Le CCIL (comité de coordination des initiatives locales)
Besoins exprimés (évalués conjointement entre acteurs et partenaires)	✓ En 1994, les habitants de la 7° section du Limbé (15 000 h) demandent l'aide de VOAM pour élaborer un plan de développement global (éducation, actions économiques, actions sociales, environnement). Peu à peu, le plan de développement global s'élargit à l'ensemble de la commune (70 000 h). En janvier 2010, les habitants accueillent plusieurs milliers de réfugiés venus de Port au Prince ✓ Accompagner les habitants du Limbé qui agissent pour le développement de leur commune ✓ Soutenir les habitants du Limbé qui accueillent des réfugiés venus de Port au Prince, aider ceux qui le veulent à s'installer au Limbé.
Objectifs généraux (objectifs généraux visant le long terme)	Participer, modestement, à : ✓ affirmer le rôle que la province peut jouer dans la reconstruction du pays, en aidant des réfugiés à s'installer au Limbé, pour lutter contre la trop grande centralisation haïtienne. ✓ valoriser le monde rural, en s'appuyant sur les organisations (de paysans, de femmes, de jeunes) actives au Limbé, pour que l'agriculture soit un des fondements du développement d'Haïti. ✓ impulser un mouvement venant de la base, en soutenant la Mairie du Limbé, pour enclencher un développement qui ne peut venir seulement de l'Etat.
Objectifs opérationnels (objectifs définis en commun accord avec le partenaire, ils correspondent aux activités à réaliser pour atteindre les résultats attendus)	Dans le cadre du projet de développement global du Limbé : Accompagnement pédagogique et administratif des écoles Soutien aux activités économiques (coopérative de crédit, cassaverie, pépinière, atelier d'ébénisterie) Activités sociales pour les femmes (alphabétisation) et pour les jeunes (cours de musique, de cosmétologie, conférences, etc.) Dans le cadre de l'accueil des réfugiés et de l'aide à leur insertion au Limbé : Soutien financier aux écoles accueillant des enfants de réfugiés, accompagnement psychologique post-

	traumatique Soutien financier à la KPRD qui accorde des prêts individuels à vocation économique Aide à la conception et financement d'un grand chantier (canal), qui crée de nombreux emplois pour quelques mois, qui prévienne les inondations récurrentes et qui permette une modernisation de l'agriculture. Soutien à la Mairie pour concevoir un plan d'occupation des sols consensuel, afin d'éviter l'urbanisation anarchique
Public cible **(bénéficiaires directs et indirects, exclus, méthodes d'appropriation)**	L'ensemble des habitants de la commune, en mettant particulièrement l'accent sur : Les réfugiés venus de Port au Prince, désirant s'installer au Limbé Les femmes seules Les paysans Les jeunes Les enfants
Intérêt local, départemental ou régional **(vie démocratique de la structure, actions menées en local ou en région, moyens de médiatisation et de communication, implication dans le réseau de solidarité international)**	Implication des habitants dans le projet : Le CCIL (comité de coordination des initiatives locales) est composé de représentants des forces vives de la commune (élus, entrepreneurs, représentants des mouvements de paysans, de femmes, de jeunes, des Eglises). Il a analysé et hiérarchisé les besoins de la commune. Le plan de développement du Limbé, depuis 1994, se construit sur cette analyse. Le CCIL suit l'avancée du projet, demande des réorientations, etc. Coordination avec la Mairie : Le coordinateur de VOAM au Limbé (Edner DELINOIS) a été embauché en fonction de compétences demandées par la Mairie, qu'il va assister. Coordination avec d'autres ONG engagées au Limbé : Le choix du chantier du canal a été fait en concertation avec la Mairie et le CCIL, qui confient à une autre ONG un autre grand chantier complémentaire de celui-ci. Coordination avec l'Etat : Le montage opérationnel du chantier du canal se fait sous les directives des représentants locaux du Ministère de l'Agriculture
Phase de désengagement **(plan d'autonomisation)**	Dans 3 ans Les actions menées dans le but d'aider les habitants du Limbé à intégrer les réfugiés qui veulent rester dans la commune prendront fin en décembre 2013. Le projet au Limbé se recentrera alors sur ses missions initiales. Dès maintenant Ce projet est organisé dès le départ de façon à ce qu'il puisse se dérouler même si VOAM n'est plus impliquée dans cette commune : le CCIL, la Mairie, la KPRD sont les décideurs de ce programme. VOAM conseille, paye des formations et des expertises, aide au montage des projets, répond à certaines demandes de financement, apprend à trouver d'autres financeurs.
Outil de suivi et d'évaluation prévus **(implication du partenaire dans cette élaboration d'évaluation)**	Suivi global du projet Le CCIL entend régulièrement le rapport de ses membres chargés du suivi d'un aspect du projet. Le coordinateur de VOAM adresse un rapport mensuel sur le suivi du projet. Le superviseur de VOAM se rend 4 fois par an au moins au Limbé pour 2 jours de travail. Suivi des mesures concernant les réfugiés Un recensement des réfugiés a été réalisé fin janvier 2010. Il sera régulièrement réactualisé. Des réunions des Directeurs des écoles accueillant les enfants réfugiés sont régulièrement organisées. La coopérative de crédit a mis en place un outil d'analyse spécifique des actions économiques développées par des réfugiés, grâce aux prêts consentis.
Budget prévisionnel du projet **(ce budget est indicatif, plusieurs incertitudes subsistent, concernant les dépenses et les recettes)**	Dépenses 45 000 euros sur 3 ans Suivi des actions déjà engagées avant le séisme 155 000 euros sur 3 ans Suivi des actions engagées depuis le séisme 50 000 euros sur 3 ans Encadrement du projet en Haïti (salaires, loyers, fonctionnement) Recettes 120 000 euros Part de VOAM acquise en 2010 100 000 euros Part de VOAM escomptée pour 2011 et 2012 10 000 euros Part de co-financeurs français acquise en 2010 15 000 euros Part de co-financeurs escomptée pour 2011 et 2012 5 000 euros Part de co-financeurs haïtiens escomptée en 2011 et 2012
Subventions **(incluses dans les recettes du budget prévisionnel présenté ci-dessus)**	18 000 euros subventions obtenues en 2010 (communes et associations de Savoie) 70 000 euros subvention demandée à la Fondation de France 5 000 euros subventions escomptées pour 2011 et 2012 (communes de Savoie)

- **Les critères d'une bonne pratique selon l'atelier n°1**

1. Connaître son partenaire

- Formuler des objectifs courts et long terme
- Éviter que le partenaire haïtien se retrouve dans une situation de dépendance => relation horizontale
- Tenir compte des compétences existantes au sein des organisations ici et là-bas
- Intégrer dans le projet une dimension économique et environnementale
- Réévaluation de l'existence du partenariat de façon régulière
- Confiance réciproque => travailler ensemble

2. Connaître le contexte, formaliser le problème (= identifier les besoins)

- Tenir compte de la culture locale
- Réciprocité dans les pratiques du partenariat
- Donner les nouvelles sur les deux territoires
- Prendre en compte le rythme des acteurs sur le territoire en Haïti
- Connaissance du contexte
- Concrétiser les engagements réciproque par un écrit

3. Établir la logique d'intervention (= montage financier et mise en œuvre des activités)

- Définition des actions à réaliser
- Définition et répartition des tâches selon les compétence de tous les acteurs
- Définir le résultat que l'on attend
- S'associer avec d'autres organisations pour qu'il y ait mutualisation sur les interventions

4. Suivi – Évaluation- désengagement

- Pousser l'État à prendre ses responsabilités
- Viser l'autonomie financière et les décisions
- Communiquer sur le projet afin de faire la promotion => évolution dans la mise en oeuvre du partenariat
- Améliorer les compétences des Haïtiens sur place, pour leur permettre de poursuivre les actions (Formation)
- Limiter le désengagement sur le plan technique et matériel
- Garder l'engagement moral

Pousser l'État à prendre ses responsabilités!

Atelier n°2:
Projet de gestion alternative des déchets et création d'emplois, par les Anneaux de la Mémoire, L'Athétique d'Haïti et la Mairie de Cité Soleil

Nom de la Structure (porteuse du Projet en France)	Les Anneaux de la Mémoire (Faire connaître l'histoire de la traite négrière, l'esclavage et leurs conséquences contemporaines dans la perspective de promouvoir de nouveaux échanges, équilibrés et équitables, entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique.)
Siège Social (coordonnées postale, téléphonique et mail)	Espace Cosmopolis – 18, rue Scribe – 44 000 NANTES Tél : 02 40 69 68 52 Mail : anneaux.memoire@wanadoo.fr
Thème (titre et sous-titre)	Projet de Cité Soleil : gestion alternative des déchets et création d'emplois.
Lieu d'Intervention (en Haïti)	Port-au-Prince et Cité Soleil
Durée de l'action et dates de mise en œuvre	1 an – de décembre 2010 à décembre 2011
Acteurs (français) et Partenaires (haïtiens)	Acteurs : Les Anneaux de la Mémoire, CEFREPADE Partenaires : L'Athlétique d'Haïti, la mairie de Cité Soleil, le GRET Haïti
Besoins exprimés (évalués conjointement entre acteurs et partenaires)	✓ Gérer la masse des déchets qui bouchent et encombrent les canalisations et les chaussées ce qui pose un grave problème d'insalubrité ✓ Créer de l'emploi au niveau local pour développer la vie économique de Cité Soleil
Objectifs généraux (objectifs généraux visant le long terme)	Améliorer les conditions de vie et l'environnement des habitants de Cité Soleil et de créer des activités rémunératrices pour les jeunes de cette ville.
Objectifs opérationnels (objectifs définis en commun accord avec le partenaire, ils correspondent aux activités à réaliser pour atteindre les résultats attendus)	• Reconstruire et développer les activités du centre de tri et de valorisation des déchets de Bois Neuf. • Sensibiliser la population locale à l'environnement, l'hygiène et la propreté publique et permettre à la municipalité de Cité Soleil de faire face avec plus d'efficacité aux problématiques d'assainissement et de gestion des déchets.
Actions mises en place (il s'agit des actions concertées à réaliser dans le cadre du projet, pour permettre d'atteindre les résultats attendus)	Pour atteindre le résultat 1.1 : Le centre de tri est reconstruit et fonctionne correctement : Faire faire des devis et des plans puis lancer la reconstruction du centre par l'intermédiaire d'une entreprise de construction, Assurer le fonctionnement financier du centre pendant les 6 premiers mois (financement des salaires jusqu'à ce que le centre soit autonome grâce à la revente des produits recyclés), Organiser des points de collecte des déchets dans le quartier de Bois Neuf, Assurer la collecte et le transport non motorisé des déchets du quartier de Bois Neuf et des marchés de Cité Soleil vers le centre de tri Pour atteindre le résultat 1.2 : Du compost est produit et utilisable : Désigner un ouvrier responsable du compost et le faire suivre par un spécialiste dans les premiers mois de son activité, Acheter des vers d'origine cubaine et californienne et organiser de la lombriculture, Analyser en France le compost produit (les laboratoires haïtiens ne sont plus fonctionnels pour le moment), Expérimenter le compost sur des terrains agricoles en Haïti (région de Kenscoff) , Assurer le conditionnement, l'étiquetage et le transport du compost pour sa vente en Haïti. Pour atteindre le résultat 1.3 : Le volet maraîchage s'est développé : Aménager des parcelles maraîchères dans l'enceinte du centre de tri, Acheter les semences de légumes, Former 4 jeunes au maraîchage et les employer sur le site, Vendre des légumes aux habitants du quartier de Bois Neuf à un prix préférentiel Pour atteindre le résultat 1.4 : Le volet élevage s'est développé : Construire un poulailler et une porcherie ; Acheter les poules et les cochons; Former 3 jeunes à l'élevage et les employer sur le site; Vendre des œufs aux habitants du quartier de Bois Neuf à un prix préférentiel; Vendre des porcs à des entreprises spécialisées dans la transformation de la viande de porc Pour atteindre le résultat 2.1 : La population est sensibilisée à l'environnement : Embaucher deux animateurs de quartier; Réaliser des documents de communication et de sensibilisation et les diffuser; Organiser des réunions avec les habitants du quartier, surtout les femmes, sur l'environnement (déforestation notamment); Faire des visites du centre de tri et de valorisation des déchets

	afin d'expliquer aux habitants du quartier son fonctionnement et son utilité Pour atteindre le résultat 2.2 : La population locale n'est plus réfractaire à l'utilisation des toilettes sèches et à la transformation des résidus des toilettes sèches en compost : Embaucher deux animateurs de quartier ; Réaliser des documents de communication et de sensibilisation et les diffuser; Organiser des réunions avec les habitants du quartier, surtout les femmes, sur l'hygiène et l'utilisation des toilettes sèches ; Equiper 30 foyers du quartier de Bois Neuf de toilettes sèches; Faire des visites du centre de tri et de valorisation des déchets afin d'expliquer aux habitants du quartier son fonctionnement et le processus de compostage Pour atteindre le résultat 2.3 : La Mairie de Cité Soleil dispose de ressources humaines mieux formées et de ressources techniques plus adaptées pour faire face aux problématiques d'assainissement et de gestion des déchets: Organiser une formation à l'assainissement et aux politiques publiques de gestion des déchets pour deux personnes travaillant à la mairie de Cité Soleil; Impliquer les deux personnes de la mairie de Cité Soleil formées à ces thématiques dans le Comité de Gestion du centre de tri des déchets de Bois Neuf; Etudier la faisabilité de la réplication du centre dans un autre quartier de Cité Soleil (l'étude sera réalisée par les deux personnes de la mairie formées)
Chronogramme (délais de préparation, conditions de faisabilité, période d'évaluation, fin de programme)	- Des conditions préalables au bon développement du projet: une saison cyclonique relativement calme et des prix de la construction stables. - Il n'y a pas de délais de préparation étant donné que le centre de tri existe depuis mai 2009. Il a stoppé ses activités suite au séisme mais a repris ses activités depuis avril 2010. La reconstruction n'empêchera pas le bon fonctionnement des activités du centre. - bilan du projet : décembre 2011
Public cible (bénéficiaires directs et indirects, exclus, méthodes d'appropriation)	Bénéficiaires directs : les 10 employés du centre de tri, les 4 jeunes formés au maraîchage et employés sur le site, les 3 jeunes formés à l'élevage et employés sur le site, les 2 animateurs de quartier qui vont être recrutés, les 30 foyers équipés de toilettes sèches, les 1 000 habitants du quartier sensibilisés. Bénéficiaires indirects : les 1 500 enfants accueillis par l'Athlétique d'Haïti qui consommeront des œufs et légumes produits par le centre, les 15 000 habitants du quartier de Bois Neuf qui verront leur environnement s'améliorer (plus de déchets dans les rues et canaux à proximité de leur habitation)
Intérêt local, départemental ou régional	Participation des Anneaux de la Mémoire aux Collectifs Haïti de Nantes et de France. L'Athlétique d'Haïti a de bonnes relations avec les principaux bailleurs de fonds internationaux installés en Haïti. L'Athlétique d'Haïti a géré la venue de plus de 600 familles réfugiées sur ses terrains suite au séisme, grâce à l'aide financière de différents bailleurs.
Phase de désengagement (plan d'autonomisation)	La pérennité économique du système est partiellement assurée par la revente des produits issus des procédés de revalorisation. Les moyens humains et techniques sont quand à eux adaptés au contexte local ce qui permettra la pérennité du projet ainsi que sa duplication dans d'autres quartiers de Cité Soleil.
Outil de suivi et d'évaluation prévus (implication du partenaire dans cette élaboration d'évaluation)	- Mails et échanges téléphoniques entre la chargée de projets des Anneaux de la Mémoire et le responsable du centre de tri et la volontaire du CEFREPADE - Comptes rendus mensuels par le responsable du centre et la volontaire - Mission de suivi et d'évaluation intermédiaires (6 mois après le début) et finale (décembre 2011) sont prévues
Budget prévisionnel du projet (présentation en équilibre des DEPENSES et des RECETTES dont parts sollicitées et parts acquises)	Coût Total: 100 741€ [Reconstruction du centre de tri : 14 033 €; fonctionnement du centre : 6060 €, volet maraîchage: 22 450 €; volet élevage: 25 550 €; volet sensibilisation: 8 700€; Frais de mission: 5 600€; Fonctionnement du suivi du projet: 9 200€].
Plan de cofinancement (% de l'apport de chacun des partenaires financiers en France)	15 000 € d'aide d'investissement du Conseil Général de Loire Atlantique (15% du budget) ; 10 000 € de subventions APADI 2009 et 2010 du Conseil Général de Loire Atlantique (10% du budget) ; 8 241 € (fonds propres)
ubvention sollicitée (auprès de bailleurs identifiés et sollicités)	55 000 € auprès de la Fondation de France – 10 000 € auprès de la Ville de Nantes

- **Les critères d'une bonne pratique selon l'atelier n°2 :**

1. Connaître son partenaire

- Établissement d'une convention de partenariat (initiateur, partenaire, État, bénéficiaire...)
- Cartographie des acteurs (compétences et affinités)
- Cahier des charges élaboré
- Définir un responsable opérationnel

2. Connaître le contexte, formaliser le problème (= identifier les besoins)

- Recherche des projets similaires et complémentaires : retour d'expériences
- (recherches d'expériences antérieures)
- Trouver un accompagnateur (coach) ayant réalisé ou participé à un projet similaire
- Identifier les facteurs locaux
- Bien identifier les besoins (différencier les besoins des manques)
- Définir des priorités
- Établir les critères d'évaluation (projet et résultats)

3. Établir la logique d'intervention (= montage financier et mise en œuvre des activités)

- Participation et implication locales
- Impliquer le responsable opérationnel
- Bien prendre en compte les situations locales
- Valorisation des ressources locales
- Bilan prévisionnel d'exploitation

4. Suivi – Évaluation- désengagement : les outils à avoir :

- Rapports mensuels d'activités
- Réunions hebdomadaires sur l'avancement du projet
- Contrôle administratif
- Recadrage
- Plan de désengagement

Un besoin n'est pas un manque!

Atelier n°3 :
Projet d'électrification de 5 quartiers de la Plaine du Nord d'Haïti, par l'Association Amitié et Solidarité avec Haïti, l'Association des Jeunes pour KRAKE et la Mairie *SEME-PODJI* de la Plaine du Nord

Nom de la Structure (porteuse du Projet en France)	*Association Amitié et Solidarité avec Haïti (A.S.A.H)*
Siège Social (coordonnées postale, téléphonique et mail)	*7, rue Raymond Delmotte, 31400 TOULOUSE, Tél : 05 61 54 16 48* *E-mail : assamiso_haiti@yahoo.fr*
Thème (titre et sous-titre)	*ELECTRIFICATION de CINQ QUARTIERS de la PLAINE du NORD Haïti en vue de l'aménagement d'un plateau technique ménager et d'une plateforme d'animation et de loisirs.*
Lieu d'Intervention (en Haïti)	*- SEME-PODJI Plaine du Nord*
Durée de l'action et dates de mise en oeuvre	*- 3 ans et début : mars 2011*
Acteurs (français) **et Partenaires** (haïtiens)	*Acteurs français :A.S.A.H et CODEV OCCITANIE* *Partenaires haïtiens : l'AJPK (Association des Jeunes pour KRAKE) ; la Mairie de SEME-PODJI Plaine du Nord et Monsieur Frandz SEID – Ingénieur à la Direction Régionale d'EDH (Electricité d'Haïti) du CAP HAITIEN.*
Besoins exprimés (évalués conjointement entre acteurs et partenaires)	*Besoins d'énergie électrique exprimés par les haïtiens et accord pour un appui technologique et financier par les partenaires français : pour l'éclairage; pour un lieu (collectif) de conservation des aliments; pour un espace équipe d'outils informatiques*
Objectifs généraux (objectifs généraux visant le long terme)	✓ *améliorer les services de base (santé, scolarité, activités économiques* ✓ *contribuer à réduire l'exode rural vers les agglomérations urbaines déjà surpeuplées* ✓ *lutter contre les inégalités sociales et contre la pauvreté*
Objectifs opérationnels (objectifs définis en commun accord avec le partenaire, ils correspondent aux activités à réaliser pour atteindre les résultats attendus)	*l'ASAH s'inscrit dans l'engagement collectif des associations « du Nord » pour manifester d'une volonté commune de comprendre et d'aider Haïti à aller vers son autonomie dans le long terme ;* *Le partenaire haïtien : par l'acquisition d'un savoir-faire en matière de maintenance des installations et de gestion de la distribution d'électricité et par la mise de structures nouvelles, par la dispense de formations adaptées et par la maîtrise du produit « électricité,pourra développer des métiers nouveaux tant sur le plan technique que commercial.*
Actions mises en place (il s'agit des actions concertées à réaliser dans le cadre du projet, pour permettre d'atteindre les résultats attendus)	✓ mise en place d'un réseau de distribution d'électricité adapté aux réalités locales ✓ mise en place d'un système novateur et financement autonome de gestion communautaire d'un réseau électrique ✓ exploitation collective d'équipement ménagers, d'animation et de loisirs <u>POUR :</u> ✓ un type d'organisation de distribution et de gestion de l'électricité, original basé sur la prise en charge, par les populations, d'un réseau de distribution électrique en aval d'un « Compteur Unique » ✓ un accès raisonné à l'exploitation collective d'appareils ménagers, informatiques et de loisirs.
Chronogramme (délais de préparation, conditions de faisabilité,	• automne 2010 échange et négociation sur le contenu du projet

période d'évaluation, fin de programme)	• décembre 2010 dépôt du dossier auprès des bailleurs potentiels • mars 2011, réalisation de la ligne électrique basse tension sur une durée de travaux de 1 mois environ. • Octobre 2011 auto-évaluation N° 1 • Fin 2011 1ère mission de contrôle, visant à actualiser les structures mises en place. • Mars 2012 auto-évaluation N°2 après installation des équipements du « plateau ménager » • Septembre 2012 auto-évaluation N°3 • Fin 2012 2ème mission de contrôle et de cadrage • Mars 2013 auto-évaluation N°4 après installation des équipements de la plateforme « animation et loisirs » • Novembre 2013 auto-évaluation N°5 • Mars 2013 3ème mission de contrôle et de cadrage. Evaluation de fin du programme financé.
Public cible **(bénéficiaires directs et indirects, exclus, méthodes d'appropriation)**	✓ Les habitants des quartiers circonscrits sur la commune de Mairie de SEME-PODJI Plaine du Nord
Intérêt local, départemental ou régional **(vie démocratique de la structure, actions menées en local ou en région, moyens de médiatisation et de communication, implication dans le réseau de solidarité international)**	✓ Concertation avec les élus locaux de la Mairie de SEME-PODJI Plaine du Nord, qui a donné son aval. ✓ Echanges entre Jean-Louis Robert de CODEV-Occitanie France et Frandz SEID – Ingénieur à la Direction Régionale d'EDH (Electricité d'Haïti)
Phase de désengagement **(plan d'autonomisation)**	✓ aucune réflexion n'a été faite
Outil de suivi et d'évaluation prévus **(implication du partenaire dans cette élaboration d'évaluation)**	✓ pas d'outil créé ni adopté
Budget prévisionnel du projet **(présentation en équilibre des DEPENSES et des RECETTES dont parts sollicitées et parts acquises)**	Coût total : 88 400€ dont Fournitures : 20 000€ mission de suivi de courte durée : 14 400€ expertise du sud : 46 200€ (dont formations aux risques électriques et manipulation et gestion d'appareil électriques(5 000€), achats mobiliers (3 000), aménagement de locaux(20 000) , Acquisition des appareils électroménagers et informatiques (11 000€)
Plan de co-financement **(% de l'apport de chacun des partenaires financiers en France)**	• *ASAH : : 18 400,00€ soit 11,4% du financement global* • *Conseil Régional Midi-Pyrénées : 15 000,00€ soit 51,1% '' ''* • *Ville de Toulouse : 45 000,00€ soit 17,1% '' ''* • *Fondation SUEZ : 10 000,00€ soit 20,4% '' ''*
Subvention sollicitée **(auprès de bailleurs identifiés et sollicités)**	Conseil Régional Midi Pyrénées: 5 000,00€ durant 3 ans soit 15 000,00€ Demande à la Municipalité de Toulouse : 15 000,00€ durant 3 ans soit 45 000,00€ Fondation SUEZ : 10 000,00€

- **Les critères d'une bonne pratique selon l'atelier n°3 :**

1. Connaître son partenaire

- Formalisation
- Valeurs partagées (Quoi, Où, Avec qui, Comment?)
- Évolution commune
    => Indicateurs et sources de vérification
        - Documents officiels « existant » : déclaration
        - Son histoire, ses réalisations – reconnaissance locale
        - Mode de gouvernance (Charte, compte-rendu d'AG, mode de prise de décision...)
        - Accompagnement (outils, tableau...)

2. Connaître le contexte, formaliser le problème (= identifier les besoins)

- Identifier tous les acteurs locaux : Institutionnel, culturel, associatifs, religieux, élus…
- Établir une logique d'intervention et formaliser la réponse au problème=> Indicateurs et sources de vérification
        - Nombre de rencontres
        - Nombre d'opinions favorables ou pas

3. Établir la logique d'intervention (= montage financier et mise en œuvre des activités)

- S'assurer de l'implication des parties prenantes
    => Indicateur et source de vérification
        - Établissement d'un calendrier d'exécution

4. Suivi – Évaluation- désengagement

- Avoir un cadre de référence co-élaboré, adaptable.
    => Indicateur et source de vérification
        - Mesurer l'écart entre les résultats attendus et obtenus, à partir des Comptes rendus des partenaires.

Voir n'est pas connaître !

Atelier n°4:
Projet de soutien à une bibliothèque scolaire et reconstruction post-séisme, par l'association AFHSEC et l'école Christ-Roi de Trou-Sable

Nom de la Structure	Association Franco Haïtienne de Solidarité et d'Echanges Culturels
Siège Social (coordonnées postale, téléphonique et mail)	8, rue Benjamin-Raspail, 60100 Creil 06 15 21 07 96 - afhsec1104@free.fr
Thème (titre et sous-titre)	- Aide à mise en place et à l'équipement d'une bibliothèque à l'école Christ-Roi du quartier de Trou-Sable (Christ-Roi, Bourdon) à Port-au-Prince. - Reconstruction de l'école en contexte post-séisme.
Lieu d'Intervention (en Haïti)	Trou-Sable (Christ-Roi,Bourdon) Port-au-Prince
Durée de l'action et dates de mise en oeuvre	La bibliothèque a été mise en place en 2005 et a commencé à fonctionner à l'été 2005, avec un premier fonds d'environ 500 ouvrages. Avant le séisme et avec les derniers apports, le fonds était évalué par l'équipe directrice à 2225 ouvrages.
Acteurs (français) et Partenaires (haïtiens)	✓ les membres de l'AFHSEC, soutenus par les collectivités locales. ✓ partenaires en France: Haïti Futur, le photoclub de Montataire, Les Adex. Partenaires en Haïti: Tamise, la Fondation Culture et Création
Besoins exprimés (évalués conjointement entre acteurs et partenaires)	*Avant le séisme:* Au cours d'un voyage en janvier 2005, deux membres du bureau de l'AFHSEC ont rencontré l'équipe pédagogique de l'école Christ-Roi, avec laquelle nous avions entretenu une relation épistolaire. L'école manifestait son désir de mettre en place une bibliothèque généraliste afin de faciliter l'accès à la littérature à ces jeunes enfants issues de ce quartier populaire. Les objectifs de l'AFHSEC correspondaient à ce besoin exprimé et c'est ainsi que nous avons commencé notre collaboration avec cette école sous la direction de Mme Marie-Rose Ajax (décédée fin 2008, elle a été remplacée par une nouvelle directrice). *Depuis le séisme :* Le séisme a détruit l'école, matériel informatique et livres compris. Les quelques bâtiments qui n'ont pas cédé ont dû etre démolis par ordre du ministère afin d'assurer la sécurité des enfants. A la reprise des cours, les élèves ont été accueillis à mi-temps dans les locaux d'un autre établissement. Revenus sur les lieux, le 30 juin, seules six classes ont pu être aménagées sous des hangars, contre 13 avant le séisme et dans des conditions précaires : pas de sanitaires, pas d'électricité,pas d'eau. Sept autres salles sont en cours d'aménagement aujourd'hui. Le fonctionnement dans ces conditions est aussi difficile qu'inadéquat : les salles sont ouvertes et recouvertes par des tôles et des panneaux d'isorel (plywood). Au moindre vent, à la moindre pluie, les élèves et les professeurs sont trempés, le matériel ne peut pas être entreposé dans de bonnes conditions. Sans compter le bruit qui ne favorise pas une bonne concentration des élèves. La directrice veut reconstruire l'école pour avoir des salles fermées
Objectifs généraux	Permettre à des enfants dont les parents ont déjà du mal à leur payer la scolarité de pouvoir en dehors de l'école avoir accès aux livres, gage d'une ouverture vers la culture dans un sens plus large.
Objectifs opérationnels	Agrandir la bibliothèque en une médiathèque équipée d'outils informatiques et multimedia, pour qu'elle devienne une médiathèque ouverte à tout le quartier, avec prêt de livres à domicile, animations et débats avec intervention d'artistes et d'auteurs.
Actions mises en place	- Nous avons commencé par envoyer des livres par transporteurs, nous avons acheté via des éditeurs présents en France et au Canada, mais l'objectif visé à long terme c'est aussi de pouvoir obtenir les ouvrages directement en Haïti participant ainsi au développement du secteur éditorial et à l'économie locale. - nous avions prévu des formations à la gestion d'une bibliothèque pour les enseignants désireux de gérer la structure. - L'agrandissement de la bibliothèque avait commencé avec la création d'une salle plus grande et des salles pour accueillir l'atelier informatique. Ce dernier était équipé d'une dizaine de

	postes et prévoyait d'en contenir une trentaine - en attente de devis de la directrice pour la reconstruction de l'école - en France, dans l'Oise en particulier, nous organisons régulièrement des manifestations visant à faire mieux connaître Haïti. Et aussi cela nous permet de sensibiliser le public à notre projet.
Chronogramme (délais de préparation, conditions de faisabilité, période d'évaluation, fin de programme)	La préparation en elle-même a duré quelques mois, six mois tout au plus. Nous avons beaucoup échangé par téléphone, courriers et mails. Les locaux étaient déjà prêts à accueillir la bibliothèque. Nous avons visité l'école et rencontré l'équipe dirigeante et les professeurs. Pour nous, il s'agit d'un projet qui évolue. Nous avons démarré petit compte tenu du peu de moyens financiers dont nous disposions. Les approvisionnements en livres sont réguliers même si nous sommes tributaires des coûts de transports, des délais d'acheminement et des problèmes de douane. Nous avions beaucoup avancé. Mais le séisme est venu tout remettre à plat.
Public cible (bénéficiaires directs et indirects, exclus, méthodes d'appropriation)	- les élèves de l'école Christ-Roi (elle va de la fondamentale à la philo) qui accueille environ 450 élèves. - les professeurs qui trouvent dans la bibliothèque une mine de documentation pour les aider dans leur travail d'éducation. - indirectement : les parents du quartiers. Les livres scolaires sont déjà très chers, les parents n'ont pas les moyens d'acheter d'autres livres considérés comme un luxe dans un pays où le salaire moyen d'un ouvrier n'atteint pas 3 euros. Et où les frais de scolarité sont hors de la portée du plus grand nombre. - exclus : Dans le quartier où se trouve la bibliothèque, il n'existe pas de structure public garantissant ce service. Nous ne concurrençons donc ni l'Etat, ni la municipalité. Les exclus de ce projet pourraient être les petits détaillants de livres d'occasion, les libraires et les éditeurs. Nous avons pensé à terme nous fournir directement dans les librairies et chez les éditeurs locaux. Mais force est de constater que pour l'instant, nous n'aurions pas pu trouver sur place le nombre de livres qui équipent la bibliothèque avec le montant dont nous disposions. Nous souhaitons que l'édition haitienne se développe pour que l'offre et les tarifs nous permettent d'aider dans ce secteur.
Intérêt local, départemental ou régional	Régulièrement nous organisons des actions en partenariat avec des services de la ville et du département. Membre du CHF, nous profitons du réseau pour faire connaître nos activités, mais aussi d'autres média (journaux, radios, internet).
Phase de désengagement (plan d'autonomisation)	apport direct de notre partenaire sur place : les locaux pré-existant, la construction de nouveau local et les premiers équipements de matériels informatiques via une entreprise locale. Cela nous a encouragé car il y avait un réel partenariat et un investissement de part et d'autre. Dès le début, nous avons constaté qu'il y avait une certaine autonomie de nos partenaires.
Outil de suivi et d'évaluation prévus (implication du partenaire dans cette élaboration d'évaluation)	Echange régulier pour le suivi du projet (« quelle fréquentation de la bibliothèque par les élèves »? quelles sont les recherches des élèves? »)
Budget prévisionnel du projet (présentation en équilibre des DEPENSES et des RECETTES dont parts sollicitées et parts acquises)	Nous sommes en attente d'un devis. Nos partenaires là-bas ont des difficultés pour établir des devis. Ils connaissent leurs besoins. Ils estiment à peu près une somme pour des travaux, mais n'ont pas de budget chiffré. C'est un réel problème pour nous ici, car nos bailleurs nous demandent des budgets que nous ne pouvons inventer. Comment procéder pour aider nos partenaires à chiffrer leurs besoins ?
Plan de co-financement (% de l'apport de chacun des partenaires financiers en France)	
Subvention sollicitée (auprès de bailleurs identifiés et sollicités)	- une subvention sollicitée auprès de la ville de creil et du département de loise pour organiser un événement lui-même mobilisateur de fonds qui pour le projet en Haïti.

- **Les critères d'une bonne pratique selon l'atelier n°4 :**

1. Connaître son partenaire

- Partager des valeurs communes, même objectif
- Le partenaire doit être une personne/entité de confiance
- Le partenaire doit être représentatif du groupe et/ou inscrit dans un collectif
- Le partenaire doit être capable de mener le projet sur le terrain (compétences)
- Diversifier les partenaires = aller au-delà de la relation personnelle
- En finir avec le fait d'imposer aux Haïtiens = définir avec eux le projet

2. Connaître le contexte, formaliser le problème (= identifier les besoins)

- Il faut être à l'écoute du partenaire haïtien (écoute et concertation)
- Dresser un état des lieux avec le partenaire haïtien (identifier les problèmes, les failles)
- Prendre en compte que les besoins exprimés / supposés ne sont pas toujours les besoins réels.
- Recherche des complémentarités : qui fait, quoi où et quand ? Y a-t-il des associations qui agissent dans le même secteur ?

3. Établir la logique d'intervention (= montage financier et mise en œuvre des activités)

- Établir un budget prévisionnel si possible, avant le montage de projet
- Établir le budget selon les coûts que le partenaire aura évalué sur place.
- Demander le financement selon la dimension du projet, taille de la structure
- Responsabiliser et impliquer le partenaire haïtien.
- Diversification des sources de financements.

4. Suivi – Évaluation- désengagement

- le partenaire est impliqué dans la définition des indicateurs et participe pleinement à l'évaluation.
- Se rendre sur le terrain pour évaluer le projet ou demander au partenaire haïtien de faire un suivi du projet qui facilite l'évaluation
- Communiquer, partager sa culture avec l'autre etc.
- Transmission de rapport / résumé de lecture par le partenaire haïtien

=>Indicateur et source de vérification:

  - Prendre en compte les éléments quantitatifs et qualitatifs (ex : la biblio a permis à X enfants d'améliorer leur français)

- Redéfinir en fonction de l'évaluation les grandes orientations du projet avec le partenaire haïtien.

On ne cherche pas un partenaire, on le devient!

4/ Recommandations d'un expert en développement sur nos critères identifiés concernant les bonnes pratiques

Henri Rouillé d'Orfeuille, que le CHF a invité pour nous dresser des recommandations, possède une très large expérience du monde associatif et de la solidarité internationale. Il a notamment travaillé à l'Agence Française de Développement en tant qu'ancien président de Coordination Sud. Il fait partie aujourd'hui du comité de sélection Haïti des dossiers financés par la Fondation de France.

En étudiant des projets avec des collègues, ils se sont rendus compte qu'un projet X de l'ONG GRET était un vrai succès alors qu'il n'avait respecté aucune règle de procédure de construction, de financements. Selon lui, *quoi que l'on fasse, ce qui est fondamental est d'identifier, se joindre aux forces de progrès et d'abandonner celles qui ralentissent le mouvement.* Il illustre ses propos en disant « on n'a jamais fait l'histoire avec les projets : le rôle de la coopération au développement si elle avait été là au Moyen-Age par exemple, ça aurait été de débusquer ce petit moine, bout de la chaîne, qui mena à la Renaissance ».

- **Construire un partenariat, construire des relations de confiance**

Selon lui, il s'agit « découvrir *les dynamiques positives, les bonnes stratégie*s qui existent dans la réalité, qui résultent de l'interaction des acteurs (ONG, institutions, associations, individus, etc.). » La confiance, quant à elle, est un facteur fondamental mais elle n'est pas spontanée, elle doit s'installer dans la durée, elle émane de la solidité des relations des partenaires.

Il est certain qu'il faut fixer des objectifs communs, mais il faut aussi être conscient que les projets sont aléatoires, ils ne sont pas figés. Tous les ans, il faut ré-adapter la trajectoire, faire des compromis entre les projections et les rectifications.

- **Pérennité d'un projet et désengagement du partenaire occidental**

Créer les conditions de pérennité d'un projet relève, entre autres, de la mise en place d'un modèle économique pour auto-financer ce que finançait la coopération. Cela passe par la formation technique et économique. En France, 55% de la richesse nationale sert à la redistribution sociale. Dans un pays pauvre, il y a peu de moyen pour faire la redistribution, le domaine du privé s'en est donc chargé, avec le risque que les pauvres n'aient pas accès au différents services de bases. Pour penser « désengagement », il faut donc penser à une prise en charge des activités que l'on quitte. Ex : revente des produits des déchets du centre d'un tri.

- **Aberrations de la coopération ?**

Nous avons beaucoup entendu parler de la destruction des services sociaux haïtiens à cause de l'afflux de la coopération internationale, notamment en période post-séisme : distributions alimentaires de produits de l'extérieur qui viennent casser la vente des produits locaux, accès aux soins gratuits par de nombreuses ONG qui ont entrainé la faillite de 3 hôpitaux haïtien au bout de 3 mois. Cependant, nous ne pouvons pas condamner la gratuité car il y a beaucoup de gens qui ne peuvent pas payer les petites sommes demandées par les hôpitaux / dispensaires. Il paraît normal qu'il y ait une période de gratuité après un catastrophe comme le séisme. Mais un système de sécurité pour financer les établissements haïtiens aurait pu être prévu. Il faut admettre qu'il y a un problème et qu'il provient de la politique de coopération qui doit trouver un système pour que l'afflux gratuit ne condamne pas le système existant (qu'il soit privé, de production familiale).

Par ailleurs, la coopération internationale est la première industrie haïtienne, comme elle l'est au Sahel, elle permet à certains nombres de gens de travailler, de s'investir dans la solidarité. Les agences de coopérations doivent prendre en compte le fait que la coopération est aussi du business. Les objectifs sont de créer des emplois, fournir de la prestation de services et non pas forcément faire du développement.

- **Système de financement des bailleurs de fonds**

Chez les bailleurs de fonds, la confiance est primordiale. Pourtant, ils sont face à des anonymes, donc pour être dans un relation de confiance, ils doivent multiplier les garanties (ce qui rend la rédaction de ces demandes compliquées). Quand des associations ont déjà mené et rempli des dossiers de financement, cela devient plus facile pour comprendre les mécanismes de financement. Mais il faudrait trouver un moyen de créer la confiance entre les bailleurs et les porteurs de projets, sans avoir besoin de passer par ces normes institutionnels très compliqués.

Les bailleurs de fonds devraient inverser la logique des contrôles : il vaudrait mieux une évaluation à posteriori plutôt que de demander autant de garanties au départ. Il vaut mieux en effet de l'accompagnement régulier, car si jamais de la corruption est détectée, l'ONG est tout de suite éliminée. Il faut également faire la différence entre les projets à 15 millions d'euros de ceux de 10 000 euros.

- **Une coopération relationnelle et opérationnelle**

Il ne s'agit pas seulement d'entretenir des relations amicales, il ne s'agit pas non plus d'avoir seulement des relations de travail. Il faut passer des relations individuelles au niveau collectif. Il souligne également qu'il est très important d'aller chercher des compétences (par le partenaire haïtien de son côté et par le partenaire français) ailleurs qu'entre soit. *Approfondir, comprendre, innover, rechercher, adapter, modifier, (se) former sont autant de buts fondamentaux à atteindre.*

- **Capitalisation et réflexion sur l'expérience**

Si on veut aller au-delà de notre projet, que ces projets servent à d'autres associations, si on veut faire du plaidoyer, il faut des outils de capitalisation et de réflexion sur l'expérience : faire des fiches, comparer des expériences, faire des points par théme, aller rencontrer d'autres projets sur le terrain. Sans ces outils, nous sommes condamnés à reproduire les mêmes erreurs.

- **Mutualisation de l'évaluation et du contrôle**

L'idée que l'on puisse planifier le projet est important, mais il faut se dire que le projet ne suivra pas forcément le plan établi, car les aléas sont possibles. D'où l'évaluation nécessaire pour rectifier ou modifier le projet.
Quand il s'agit de petits projets, cette évaluation peut poser des problèmes car elle coûte chère (billets d'avion ou transport / logement / défrayment du consultant etc.)

*Une idée évoquée dans un des ateliers serait de **consolider une institution haïtienne qui fait de l'évaluation /audit en Haiti** et qu'elle puisse servir à de nombreuses associations et bailleurs de fonds, plutôt que de les faire mener par des bureaux d'études français. Le **CHF** aurait alors ici un **rôle** à jouer : il devrait garantir la qualité et les compétences de cette structure d'audit.*

5/ Vision de collectivités locales et de bailleurs sur le projet en partenariat, sur leurs relations avec le tissu associatif et sur leurs actions de coopération décentralisée.

- **Mme Marie-Odile Delcamp, présidente de la Commission « Europe et Coopération Décentralisée » au Conseil Régional de Midi-Pyrénées**

Le Conseil Régional travaille avec 4 pays: le Sénégal, l'Egypte, le Maroc, Laval au Québec et le Vietnam.
Pour Haïti, un fonds d'aide d'urgence après le séisme a été débloqué, pour aider l'intervention de 5 ONG de premier secours et pour le finançement de 3 projets d'associations. Dans le cadre des Régions Unies, celle de Midi-Pyrénées participe à un plan de réhabilitation de Lycées à Port-au-Prince. Le Conseil Régional a également fait le choix de soutenir Haïti en aidant la venue d'une douzaine d'étudiants ainsi qu'en aidant les étudiants Haïtiens déjà sur le territoire.
Le soutien global à Haïti s'élève à 290 000 € .
Une des problématiques qu'abordent actuellement le Conseil Régional relève du temps que doit durer un partenariat avec un pays du sud.

- **Djamel Adila, responsable du pôle ressources au CRESI du Conseil Général de l'Essonne**

Le Conseil Général de l'Essonne travaille dans le cadre d'une coopération institutionnelle décentralisée avec notamment la ville de Duentza au Mali. Depuis 2009, le CG Essonne travaille avec Fondhsud à Aquin en Haïti, avec le Conseil Général de Guyane et l'association « France Volontaire » qui a permis l'envoi d'une Volontaire. Un budget de 600 000 euros est mis à disposition pour le Mali et Haïti. Les demandes des porteurs de projets sont simples et une demande sur feuillet A4 nous suffit.

Le Conseil Général de l'Essonne apporte également depuis 1998, un appui aux porteurs de projets, via le CRESI – Centre de Ressouces Essonnien sur la Solidarité Internationale. En effet, quand une association essonnienne nous sollicite pour un financement, nous cherchons à l'accompagner. Nous dispensons des formations, un soutien pour acquérir les compétences et un appui afin de trouver des bailleurs de fonds. L'aide financière peut commencer de 500 à 1000 € pour aider au montage du projet puis on fait une convention d'objectifs puis enfin, un contrat.
Plusieurs réunions ont lieu sur des thèmes différents (eau, agriculture, énergie, etc.), des études sont réalisées sur les éléments contractuels, la vie démocratique et l'intérêt local afin de déterminer la viabilité et l'intérêt des projets.

- **Henri Rouillé d'Orfeuille, membre du comité de sélection des projets à la Fondation de France.**

La Fondation de France héberge 700 autres associations et entreprises et intervient dans 27 secteurs différents (social, recherche et solidarité internationale, etc.)

Pour Haiti, 35 millions d'euros ont été reçu en janvier, suite à l'appel lancé par les télévisions françaises et les journaux. Il a été décidé que 25 % de cette somme couvrirait les urgences et a été donné aux ONG et aux partenaires déjà implantés en Haïti (GRET, AVSF, etc.). Pour les 75 % restants, la somme a été affectée au développement et doit être répartie sur 4 ans. Il reste cependant difficile de toucher les projets à petite échelle et les petits acteurs haïtiens. Pour améliorer la répartition, il a été crée 4 fonds (urbain, social, rural et culturel) dans le but de renforcer les actions locales. Le Collectif Haïti de France vous tiendra informé sur ces fonds quand ils seront effectifs. Malheureusement, le travail avec la diaspora n'a pas porté ses fruits et il est nécessaire de trouver un coordonnateur sur ce plan.

La **Fondation de France est prête à recevoir** des **propositions** de la part des participants de 3ès Rencontres Nationales pour trouver des pistes de progrès de leurs actions.

6/ Conclusion du Président du Collectif Haïti de France

« Nous allons tirer les actes de ces 3es Rencontres Nationales 2010 pour poursuivre le travail commencé, en 2011. Des idées de formations pour les associations membres émergent, peut-être avec le soutien de l'Essonne. ***Nous invitons toutes les associations à :***

- *se tourner avec leurs partenaires haïtiens vers des activités génératrices de revenus*
- *se regrouper pour continuer à se poser des questions et y répondre de manière collective*
- *se regrouper pour mettre en œuvre des projets de plus grande envergure*
- *mutualiser vos ressources, et compétences*

Le CHF a trois préoccupations *:*

- *renforcer le contact avec les jeunes, qui devront s'investir pour l'avenir,*
- *trouver des financements à long terme,*
- *maintenir les emplois actuels car, à ce jour, le CHF dispose d'une salariée rémuérée en partie avec le dispositif « emploi tremplin » par le Conseil Régional d'Ile de France et d'une autre avec le soutien de la Fondation de France dont le contrat se termine fin décembre. Le CHF ne peut pas fonctionner sans au moins deux salariés.*

Le Collectif Haïti de France lance ***un appel pour que, le 12 janvier 2011,*** *des manifestations soient organisées à la mémoire des victimes du séisme.*

Je vous remercie du travail accompli pendant ces deux jours et vous rappelle le message d'espoir de Rodney Saint Eloi : ***« le peuple haïtien est un défi à l'humanité, il faut inventer une utopie à Haïti…».***

Enfin, vous pouvez visualiser ***les différentes relations du Collectif Haïti de France*** *avec ces partenaires français, européens et haïtiens via ce petit schéma ci-après.*

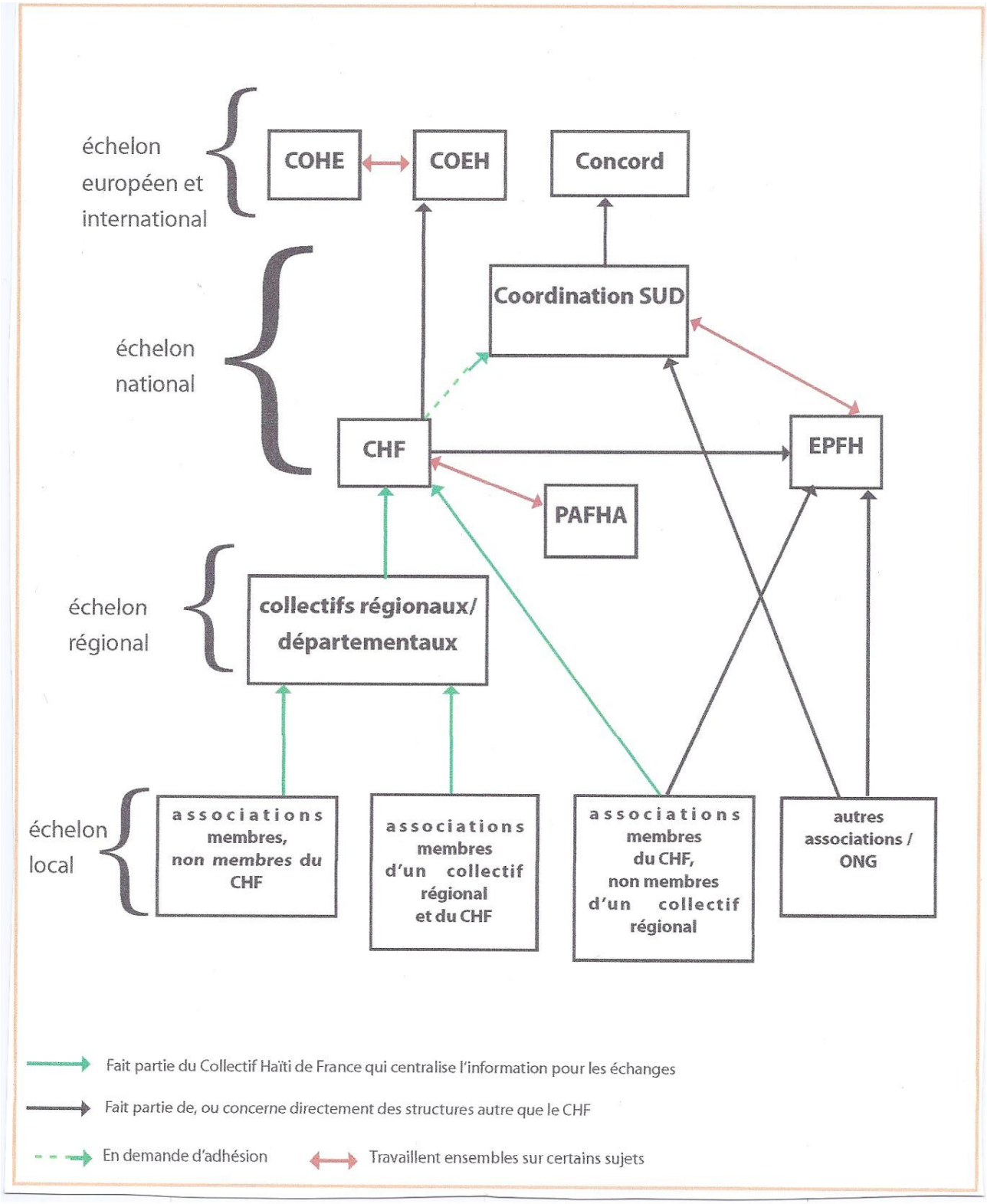

** Schéma de Quentin Léal, stagiaire au CHF de mars à septembre 2010*

7/ Des rencontres chaleureuses lors des moments de détente : projections de documentaires et concert

- **Soirée du vendredi 12 novembre : projections de 2 documentaires prêtés par le Collectif 2004 Images**

La majorité des participants est venue voir les films projetés, choisis pour la circonstance par le « Collectif 2004 Images » qui travaille avec le CHF. La projection et les discussions ont été animées par Chantal Gérard, chargée de mission « culture » au RRAH (Réseau Rhône Alpes pour Haïti).

« Chronique d'une catastrophe annoncée ou Haïti apocalypse now » (Arnold Antonin, 2010).
« Le 12 janvier 2010, un tremblement de terre de magnitude 7.3 frappe le département de l'Ouest de la République d'Haïti. Le film documente le drame, le courage et la beauté du peuple haïtien, la solidarité internationale et s'interroge sur les responsabilités et les négligences qui ont conduit à cette apocalypse, dont la venue imminente avait été annoncée depuis plusieurs années? »

Les témoignages du public de la salle ce soir là dont certains étaient présents à Port-au-Prince lors du séisme, ont jailli pour souligner l'exploit d'avoir fait un film aussi rapidement après le tremblement de terre et si honnêtement.

Émotion et réflexion. Les images nous précipitent dans le séisme avec des plans serrés sur les monuments d'avant et après le 12 janvier 2010, et de nombreuses images des corps blessés dans les décombres ou alignés sur les trottoirs nous bouleversent. Cris d'indignation envers le gouvernement invisible, bousculades et puissance de l'aide internationale, universitaires rappelant les anciennes mises en garde et formulant un message argumenté pour reconstruire autrement. Ce petit film contient toute l'inquiétude et les interrogations des regards des enfants haïtiens, si démunis.

« La sculpture peut-elle sauver le village de Noailles ? » (Arnold Antonin, 2009)
« Au sein de la Croix-des-Bouquets existe un bourg sans bourgeois appelé Noailles, où l'art a décidé de résister au milieu du délabrement et de tenter la résurrection. Cette aventure a commencé il y a 56 ans avec un forgeron, faiseur de croix pour les cimetières. Pour la première fois, à travers ce film, c'est un hommage qui est rendu aux ferronniers, premiers créateurs à partir de la récupération, longtemps restés dans l'ombre de la peinture. »

Les membres des associations du Collectif et spécialement du RRAH, présentes dans la salle sont familiers des œuvres en fer découpé, principaux produits de leurs expositions-ventes ; ils ont dit avoir apprécié autant de variétés dans le film.

Dans le film, l'admiration pour le travail de ces « boss métal » est palpable. A chaque image, nous découvrons en détail beaucoup d'œuvres, mais surtout des « arbres de vie » de style très divers. Empruntant aux figures du vaudou, à la nature et aux personnages fantasmés, ils sont tous différents. Ces artisans-artistes ont ici la possibilité de s'exprimer et l'originalité de leur art est affirmée. Quasi unique activité du village, le succès des œuvres produites le sauvera-t-il ?

Pendant les rencontres nationales, de nombreux membres et partenaires du CHF ont acheté un exemplaire des 2 DVD et d'autres titres envoyés par le « Collectif 2004 Images » pour les présenter lors de soirées locales.

- **Soirée du samedi 13 novembre : concert par la chorale CHOEURquiBAT**

Un "SPOOT" instrumentalisant des voix pour introduire certains morceaux; quelques phrases de Yanick LAHENS, extraites de son dernier livre « Failles » avant certains chants; un public surpris, médusé par une qualité d'interprétation, - surtout quand on sait que personne parmi les choristes n'est d'origine haïtienne et n'a jamais mis les pieds en Haïti - et vous obtenez une soirée magique.

Xavier Pacqueteau le chef de choeur, curieux de toutes les musiques traditionnelles du monde, a découvert le folklore haïtien il y a à peine 3 ans. Il est tombé amoureux de ces chants comme du gospel (américain et africain) et du zoulou. Un programme de voyages d'échange entre une chorale du Congo et la sienne est en préparation. Ce fut de l'enchantement offert par 48 choristes issus de 8 chorales de la région toulousaine (toutes animées par Xavier). Cet ensemble a déjà animé, à 3 reprises avant Brens (Eglises du Taur à Toulouse, de Cazères et de Carbonne), des manifestations pour la cause des Haïtiens.

CHOEURquiBAT ira le 4 juin 2011 à l'Eglise de Tulle (Corrèze) chanter pour l'Association Haïti Soleil de Bénito Lacroix. Les participants franco-haïtiens des RN et les invités ont vibré au son de ces chants offerts avec tant de coeur ouvert et de bonheur partagé. Le final, repris plusieurs fois, a entraîné une partie du public à monter sur la scène, à danser avec les chanteurs et à continuer la soirée

Ci-dessous les titres:

- Jaja kalo – 5 mn
- Yabo - 5 mn
- Sy Gospel ahamba - 2,30 mn
- Dodo titit- 3 mn
- Fèy o – 3 mn
- Na tondraka - 2,30
- Joy like a river – 3 mn
- Haïti chérie - 3,30 mn
- I gonna wait on the lord – 3,30
- Un texte de Franck Etienne lu par Jude Mary CENAT, étudiant haïtien à Toulouse
- Wangol – 5 mn
- Eko 3 mn
- Pezé kafé - 5mn
- Ezili – 6 mn
- Pitit mwen malad – 6 mn
- Papa loko - 10 mn

8/ Perspectives de travail pour les associations franco-haïtiennes

Le Conseil d'Administration du 15 décembre 2010 va tirer le bilan de ces rencontres nationales 2010 pour proposer un plan d'action 2011 à l'Assemblée Générale du Collectif Haïti de France qui aura lieu en mars 2011.

9/ Qu'en ont pensé les participants?

Extraits des questionnaires d'évaluation de ces rencontres Nationales 2010 des acteurs de la solidarité avec Haïti:

« Ces rencontres nationales 2010 se sont déroulées dans un cadre exceptionnel »

« Le calme et la beauté du lieu propices à la réflexion »

« Nous aurions pu écouter pendant des heures les intervenants qui ont dressé un état des lieux du contexte haïtien. »

« Des réflexions poussées sur la méthodologie de projets et de nombreuses personnes connaissant le contexte haïtien. »

« De nombreux échanges d'expériences et de compétences! »

« Quelle ambiance générale! »

Ces 3èmes rencontres nationales ont pu être réalisées grâce aux soutiens suivants:

Remerciements particuliers à:

- Bénito et Valérie qui venus de la Corrèze en minibus ont assuré avec courtoisie et gentillesse les navettes
- les représentants de l'Asso des Etudiants haïtiens de Toulouse (Yves, Julie, Jude, Farel), Tacida (Relais de la FMC), Nahomie (Soutien à Haïti), Ciryl (antenne Midi-Pyrénées de Aide aux Enfants d'Haïti), Fause (haïtienne amie) qui ont accepté de partager les responsabilités de préparation, d'accueil et de convivialité ;
- Catherine, Claudie, Régine, Suzette, Claude de Grandir en Haïti qui nous ont décoré la Salle et participé à toutes les taches d'organisation et d'accueuil
- Barbara, Ornella et Quentin qui ont géré l'informatique, les comptes-rendus et les séquence vidéo
- Luc (responsable d'un groupe d'Investisseurs dans la campagne « solidaires des éleveurs haïtiens ») qui a géré la communication avec la Presse Ecrite, Télévisée et Parlée
- Emeline, Cindy à la coordination de tout et Odéel pour la gestion financière
- les intervenants venus d'Haïti, de Guadeloupe et de Guyane
- les animateurs des ateliers et notre expert ami
- le personnel de service accueil et repas de l'Inéopole-Formation de Brens
- les généreux contributeurs le Conseil Régional Midi-Pyrénées, la chorale *CHŒURquiBAT*, la Cave vinicole de Técou, le Collectif Image 2004, Agropoint, Ethiquable, le Crédit Agricole de Toulouse, la Fondation de France, le CCFD, l'Inéopole-Formation de Brens.
- les administrateurs du CHF qui ont préparé et validé le travail thématique du groupe de préparation des RN
- la contribution des associations de Midi-Pyrénées : CodevOccitanie, Ammités et Solidarité avec Haïti, Haïtimoun, France Amérique Latins, Grandir en Haïti, Terre des Montagnse, Aide aux Enfants d'Haïti, le Relais France-Europe de la Fondation Max Cadet
- Valérie et Verlaine qui ont réalisé la plus importante des taches : assurer votre approvisionnement en VINS de Gaillac

ANNEXES

1/ Programme des 2 jours
2/ Appel du CHF pour le 12 janvier 2011
3/ Liste des associations membres du CHF et de leurs partenaires
4/ Annuaire des présents

Annexe 1: : Programme des 2 jours

Vendredi 12 novembre 2010

- 7h30 à 8h30 : petit déjeuner - prise des badges, programmes et documents (Esplanade de l'Amphithéâtre)
- 9h00 : Mot d'accueil du président du CHAMP et mot d'accueil du Président du CHF
- 09h30 : Etats des lieux et orientations de la reconstruction en Haïti (par un orateur venu d'Haïti et échanges)
- 11h30 : Présentation du déroulement, des objectifs et de la méthodologie des ateliers
- 12h-14h30 : Repas
- 14h30 - 18h : Travail en atelier autour des 4 projets retenus en inter-associatifs comme supports de réflexion.
- 18H30 : Dégustation des vins de Gaillac
- 19H15 : Repas - Soirée libre, projection éventuelle de films par le Collectif 2004 Images.

Samedi 13 novembre 2010

- 7h30 à 8h30 : petit déjeuner
- 9h-12h : Poursuite du travail en atelier
- 12h-14h30 : Repas
- 14h30 : Intervention des invités venus d'Haïti, de Guadeloupe et de Guyane
- 15h30 : Restitution des ateliers en plénière - Mot du président du CHF sur les perspectives
- 17h30 : Présentation des sources de financements potentiels
- 18h15 : Intervention d'un élu territorial de Midi-Pyrénées - mot de clôture du CHAMP
- A partir de 19h : Apéritif et Buffet.
- 20H30 : Chants du Folklore haïtien par la Chorale : *Choeurquibat*. Soirée détente en musique.

Annexe 2: APPEL du COLLECTIF HAITI DE FRANCE à ses membres

Un an après le Séisme en république d'Haïti: Comment rester solidaires avec le peuple haïtien ? « Nou p ap janm bliye 12 janvye 2010 »

« Nous n'oublierons jamais le 12 janvier 2010 »

Le peuple haïtien se mobilise pour engager sa reconstruction et sa « refondation » suite au séisme du 12 janvier 2010. ***Face à ces immenses défis, il aura besoin de nous.*** En effet il se mobilise pour former et éduquer sa jeunesse, pour redonner vie au monde rural si longtemps oublié. Nous savons aussi qu'un million de personnes vivent et vivront encore sous des tentes et des abris provisoires pendant de longs mois.

Nous croyons en ce peuple travailleur, habile, créatif dans les arts, plein d'un potentiel qui ne doit pas s'expatrier malgré la grande pauvreté qui s'accroît au sein de la population. Vous soutenez vos partenaires haïtiens depuis de nombreuses années, et ***nous sommes certains, qu'un an après le séisme, vous continuerez à témoigner aux Haïtiens et aux Haïtiennes votre SOLIDARITE.***

Le plus important pour les associations et le Collectif Haïti de France, est d'arriver à soutenir nos partenaires haïtiens dans **la REFONDATION DE LEUR PAYS**. Nous pensons qu'elle amènera des relations nouvelles entre les acteurs de la société civile en Haïti, mais aussi entre eux et les autorités. Pour arriver à cet objectif, ce qui nous paraît être le plus efficace est **d'être à l'écoute** de nos partenaires, de **dialoguer** avec eux, de **comprendre ensemble la complexité de la situation**, de monter des **projets répondant aux besoins locaux**.
Ces projets concernent les secteurs où les associations interviennent déjà : l'éducation et la formation, la santé, le développement rural, l'artisanat, les besoins en eau et en énergie, etc. Ils aboutiront à renforcer le dialogue et la solidarité entre tous, ils devraient permettre aussi la création d'activités génératrices de revenus durables. Notre volonté est de travailler dans la durée, au delà des aides immédiates qui n'ont d'effets que provisoires.

Nous sommes et resterons très attentifs aux engagements pris par les Etats et les grands organismes internationaux pour la **RECONSTRUCTION** de logements, de bâtiments, de routes, d'installations portuaires et d'infrastructures diverses. Ces actions qui nécessitent de très importants financements (10 milliards $ promis sur 10 ans) seront réalisés par des gestionnaires et des techniciens. Nous veillerons au respect des promesses, à l'implication réelle des haïtiens dans la conception et la réalisation de ces programmes, à la mise en place des formations nécessaires.

Participons aux différentes manifestations de Recueillement et de Solidarité, qui seront organisées dans toute la France pour soutenir nos partenaires haïtiens.

Annexe 3 : Associations membres du Collectif Haïti de France et leurs partenaires en Haïti

Amitié et Solidarité avec Haïti
Aide Odontologique Internationale
AEH
AFATIM
AFHAD NANTES
AFHSEC
Aide à la population de Torbeck
AJAD
ALPHA Haïti
Amis des Atelye de Veret - Haïti
Amnesty International
APAM
APEH
APESE en Haïti
ASS'Hum
Franses Enia
AGLAE
Altaïr
Amitié Chatelleraut Haïti-Cayes
ASSOCIATION BOLERO
Echange Développement
Haiti Soleil
Les Petits Amis
Association sportive du Collège Jean Monnet
AVSF
Ayiti Revdekol
Bruz Solidarité
Bibliothèques Sans Frontières
CADR – RRAH
CAREO - Cercle Bourgelat
Cavaillon-Kavayon
CHAMP
Club soroptimist Le Quesnoy
club soroptimist valenciennes
Cœur de Haïti
Collectif ASI Grésivaudan
Collège Albert Vinçon
Communauté Haïtienne de Lille
Communauté St Michel
Coordination Tèt Kole
Defap - Service Protestant de Mission
Désir d'Haïti
Echanges et Solidarité
Electriciens Sans Frontières - Bretagne
Enfant Haïtien France Action
Enfants Avenir du Monde
FAL
Fédération Enfants Soleil Internationale
France Haïti Partage
Frat Intercontinental
Fraternité Haïti Espérance
Graines de Wawa
Grandir en Haïti
GAFE - Section France
Groupement des Retraités Educateurs sans Frontière
Haïti Couleurs, Haïti Chaleur
Haïti Futur
Haïti Soleil d'Espérance
Haïtimoun
Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine
Konbit Pour Haiti
L'APPEL au développement pour les enfants du monde
L'Espérance
La Rochelle Solidarité internationale
Les Amis d'Haïti
Les Amis de l'EPI
Les Amis des Enfants d'Haïti
Livres sans frontières
Mairie D'Orsinval / CCAS d'Orsinval
MAKAYA
Men Kontre
MEN KONTRE - Haïti Alsace
Pain et Liberté
Paroisse St Jacques des Gaves
Pays de Savoie Solidaire
Jean Garreau
Relais 'France-Europe' de la Fondation Max Cadet d'Haïti
Rotary Club Villefranche
Rotary Quesnoy Solesnes
SCD
Secours Catholique
Soley Lakay
Solidarité enfants de tous pays
Solidarité VOAM Haïti- France
SOS Enfants
Sos Enfants Sans Frontières
Terre des Hommes 68
Timoun D'Haïti
TIMOUN des Landes
Timoun Lekòl
Timoun Restavek de Belbeuf
Zanmi Lotbòdlò - Les petits amis d'Haïti

5 écoles de centre d'Education Populaire de Port-au-Pr
ACIDOD
ADP5V, associations de paysans de Verret
AFHAD Desdune
Aide et Action
AMALYJAR
Amis des Enfants d'Haïl
AOG (Association Originaire de Grand Plai
Association Acded (Jacme
Association AJAACH (Desarme
Association Enfants Soleil Ha
Association Klib Timoun Kè Kont
Association locale Alph
Association pour la construction de Citernes Familiales (A
Association Sillage-Phaeton-Paulette Am
ATAD
CAPH
Caritas Haïti
Centre d'accueil des enfants de la Croix des Bouqu
Centre D'études Secondaires, rue des Bo
Fondation LA Providence (FLAP HAI
CLAC de Dessaline
CLAC de Verrette
Collège soeur Etienne (Pétionvil
Comité de gestion de l'eau sur l'Ile de la Gôn
Comité local de La Plaine du No
Communauté sainte Mari
commune de Dessaline
Congrégation de St Croix Père de St Jacqu
Congrégation religieuse de Sainte Croix au Cap Ha
Coopération l'Espéranc
coopérative d'ateliers de Broderie de Verret
Coopérative des femmes de Lim
Crèche Delmas rue des Frère
Crêche Enfant Haïtien Mon Frêre (EHM
Développement Communautaire Chrétien Haïtien (DC
Dispensaire le Bon Samaritain (Port-auPrin
Ecole 'Union des Ami
Ecole Altagrace (Delmas
Ecole Basile Moreau (Bizoto
Ecole du Bel-Air à Port au Princ
Ecole Fonds des Blanc
Ecole Fonds Jean No
Ecole La Fraternité de Bel A
Ecole St François Xavier (OuanamintI
EFPAG à Jérémi
Fédération églises protestants d'ha
Fédérations des ecoles protestantes d'h
Fondation des Enfants du Sol
Fondation Max Cadet à Port-au-Prin
FONDESSA
FONEP (collectif pour écoles privé
Fonhsud
Foyer 'don d'amou
Foyer 'la Nouvelle Vie'
Foyer Alice Garoute, Alcibiade Pommayrac à Jac
Foyer d'Accueil de jeunes filles à Cité Soleil: FC
Foyer SCCM
GADH (groupe défense droit huma
GAFE – Haït
Groupe Médialternat
Hôpital Albert Schweitze
Institut de gestion des caraibe
Institution Notre-Dames de Lourdes (Sar
Jeunesse Active du Sud (JA
Justice et Paix de l'échévé de Gonaïv
Les Filles de Marie de Bel-A
Ligue Féminine d'Action Socia
Maison d'Enfants Kay PA Nou (Croix des bouqu
Maison d'oeuve Rose-Marie Foyer Chaminac
Orphelinat des Soeurs de la Char
Orphelinat Les Brebis de Saint Michel de l'attal
OTADES à Cerca la Sourc
Pères de St Jacques à Port au Prin
Procure de Port au Princ
Scouts d'Haït
SOS enfants-Aider sans Assist
SOS ESF
SOSLEC - Société de Soutien dans la Lutte Economi
Veterimed
Centre Lakay

Annexe 4 : Annuaire des participants

Nom	Prénom	Associations	Email
Adila	Djamel	CRESI – CG Essonne	
Albouy	Michèle	Amitié et Solidarité avec Haïti	assamiso_haiti@yahoo.fr
Ambroise	Maryse	Ambassade d'Haïti en France	maryseambroise@gmail.com
Beauzile	Raphaël	Amitiés Chatellerault Haïti Cayes	r.beauzile@laposte.net
Bernard	Jean-Marie	GAMAH - association des médecins franco-haïtiens	ajm.bernard@wanadoo.fr
Berthet	Domninique	Ass'hum + CHF	d.berthet@yahoo.fr
Bezard	Gilles	Solidarist / Icam	gilles.bezard@icam.fr
Bobin	Luc	Collectif d'investisseurs de Gaillac	luc.bobin@wanadoo.fr
Bonnin	Elza	Amitiés Satrouville Gonaïves Haïti	jpebonnin@orange.fr
Bonnin	Jean-Pierre	Amitiés Satrouville Gonaïves Haïti	jpebonnin@orange.fr
Bordes	Julie	Association des Etudiants Haïtiens de Toulouse	juliebordes@gmail.com
Bossard	Mathilde	Collectif Haïti de Nantes + Les Anneaux de la mémoire	anneaux.memoire@wanado
Bosse Mane	Danise	Association d'Entraide Franco-Haïtienne	danisebm@yahoo.fr
Bosse Mane	Dave	Association d'Entraide Franco-Haïtienne	danisebm@yahoo.fr
Brasceschi	Ornella	spécialiste de développement rural français + CHF	ornella.braceschi@orange.fr
Brochet	Michel	SOS ESF et Zanmi Lasanté Paris	mibrochet@wanadoo.fr
Brunet	Alice	AJAD	mariquatpoche@aol.com
Buddeberg	Claudie	Grandir en Haïti (membre Collectif Midi Pyrénées)	grandirenhaiti@yahoo.fr
Cadet	Frantz	CHF+CHAMP+Relais Fondation MC	fr.cadet@yahoo.fr
Camille	Patrick	GARR	patrickcamille410@yahoo.fr
Carayon	Véronique	Electriciens Sans Frontières	veronique.carayon@edf.fr
Celestin	Wilbert Force	Tet Kole Guadeloupe	celestin.g@wanadoo.fr
CÉNAT	Jude Mary	Association des Etudiants Haïtiens de Toulouse	judemarycenat@yahoo.fr
Charmant	Jacky	Collectif Haïti de Nantes + Les Anneaux de la mémoire	collectif.haiti@nantes.fr
Chegaray	Hubert	L'APPEL	assoc.appel@wanadoo.fr

Cleave	Guy	Terrre de mission	doriane13400@orange.fr
Colom	Julie	CADR +RRAH	julie.colomb@cadr.fr
Constant	Lucette	AFHSEC	constantlucette@free.fr
Costa	Françoise	Amitiés Chatellerault Haïti Cayes	r.beauzile@laposte.net
Cuaran	Alejandra	CADR +RRAH	alcura73@gmail.com
Dambreville	Barbara	CHF	infocom@collectif-haiti.fr
Dieudé	Régine	Grandir en Haïti (membre Collectif Midi Pyrénées)	grandirenhaiti@yahoo.fr
Dorcéus	Odéel	CHF	odorceus2000@yahoo.fr
Doxy	Carolle	Les Petits Amis	lovinskid@hotmail.com
Drogue	Cindy	CHF	partenariat@collectif-haiti.fr
Dubes	Pierre-Richard	Vern Tiers-monde	pierre_richard_dubes@yahoo.ca
Dumas – Bonkoungou	Agnès	AJAD	ajad.defrance@yahoo.fr
Ezuho	Elom	CRESFED	ezuhoelom@yahoo.fr
Faustin	Yvon	AVSF	y.faustin@avsf.org
Fleurival	Emmanuel	Collectif Pour Haïti en Haïti	efleurival@hotmail.com
François	Didier	Terre des Hommes, Cimade	anfrancois@yahoo.fr
GAMEL	Janine	Amitié et Solidarité avec Haïti	assamiso_haiti@yahoo.fr
Gérard	Chantal	Cefrepade – INSA Lyon	chantal.gerard@cefrepade.org
Gras	Ghislaine	Terrre de mission	ghis13@hotmail.com
Guerin	Marie-Chantal	Collectif Haïti Solidarité Oise	collectifchaso@free.fr
Haguet	Marie-Claire		marie-claire.haguet@wanadoo.fr
Henrys	Reynold	CHF	reyhenrys@yahoo.fr
Jany	Micheline	SOS ESF	mjanysosesf@orange.fr
Jany	Jacques	SOS ESF	mjanysosesf@orange.fr
Jeanty	Tacida	Relais France-Europe de la Fondation Max Cadet	tacidaj@yahoo.fr
Jeanty	Jean		
JOSEPH	Farel Ricaldo	étudiant M2 Aménagement et Paysage à Toulouse	jfarelricaldo@yahoo.fr
Kernisan	Raymond	GRAHN	rayker29@yahoo.fr
Lacroix	Benito	Association Haïti Soleil	association.haitisoleil@orange.fr
Lacroix	Valérie	Association Haïti Soleil	association.haitisoleil@orange.fr
Lamure	Marie-Joseph	Bibliothèques sans Frontières	mjtardieu@gmail.com
Lamure	Francois-Xavier		mjtardieu@gmail.com
Leal	Quentin	M2 humanitaire et développement	lealquentin@hotmail.com
Lecarpentier	Daniel	Agir avec Haïti / Ann Aji ak Ayiti	agir_avec_haiti@hotmail.fr
Lecarpentier	Martine	Agir avec Haïti / Ann Aji ak Ayiti	martine@lecarpentier.com
Lemerle	Sophie	L'APPEL	slemerlegruson@orange.fr
Logez	Catherine	Grandir en Haïti (membre Collectif Midi Pyrénées)	grandirenhaiti@yahoo.fr
Louis Jacques	Romel	PAFHA	romelj2@hotmail.com

Louis Jacques	Verlaine		
Louis Jeune	Louis Edith	Fédération des Asso FH de Guadeloupe	lelj14@hotmail.fr
Loyat	Jacques	AVSF	mcj.loyat@wanadoo.fr
Lubin	Bendley	étudiant haïtien à Toulouse	lubinbendley@yahoo.fr
Malley	Edith	Collectif Haïti Solidarité Oise	edith.malley@orange.fr
Marseille	Didier	Collectif Haïti Solidarité Oise	didier.marseille@mairie-creil.fr
Maury	Jean-Michel	musicien	jeanmichel.maury@orange.fr
Maury	Viviane	musicien	jeanmichel.maury@orange.fr
Mombrun	Fause	étudiante	patfoye2000@yahoo.fr
Monte	Jacqueline	Solidarité Laïque	jacquelinemonte2@yahoo.fr
Moreau	Didier	Haïti Couleur Haiti Chaleur (membre Collectif 35)	didiermoreau5@yahoo.fr
Moreau	Maxime	M1 Science Po Sociologie, Haïti Couleur – Haïti Chaleur	maxime_moreau@yahoo.fr
MORICETTE	Nahomie	Soutien Haïti	moricette_56@hotmail.com
Note	Camille	ICAM – Toulouse (stagiaire)	
Occean	Serge	collectif pour Haiti de Guyane	seg-occean@hotmail.fr
Palomares	Vicenta	GRAHN	vicenta.palomares@abbott.com
Paugam	Cécile	AFHSEC	cecile.paugam@orange.fr
Perreton	Joseph	Ass'hum (membre réseau Rhone-Alpes)	joseph@asshum.org
Pierre	Yves	Association des Etudiants Haïtiens de Toulouse	aseht.tlse@gmail.com yvespierre68@yahoo.fr
Rainaud	Sabine	M2 humanitaire et développement	sabine.aeaes@gmail.com
Rigaldies	Bernard	Amis des Ateliers de Veret (membre réseau Rhône Alpes	b.rigaldies@numericable.com
Robert	Jean-Louis	codev occitanie	codevoccitanie@wanadoo.fr
Rouchi	Jean-Pierre	Electriciens Sans Frontières	esf.jprouchi@yahoo.fr
Rouille D'orfeuille	Henri	spécialiste du développement, ancien président de Coordination Sud	
Saint Paul	Marina	ICAM – Toulouse (stagiaire)	
Saint-Gilles	Jude	Ass'hum (membre réseau Rhone-Alpes)	judesg1@yahoo.fr
Saive	Christiane		SAIVE.CHRISTINE@neuf.fr
Saorine	Irlande	Aide aux Enfants d'Haïti (membre Collectif Midi-Pyrénées)	cyril.saorine@gmail.com
Saorine	Cyrill	Aide aux Enfants d'Haïti (membre réseau Midi-Pyrénées)	cyril.saorine@gmail.com
Sauvignet	Emeline	CHF	contact@collectif-haiti.fr
Senegas	Lucien	Les Amis de l'épi	senegas.lucien@bbox.fr
Signé	Michel	Amis des Ateliers de Veret	michel.signe@orange.fr
Soler	René	CHF	renesoler@free.fr
Urtubia	Anne	médecins de monde	anne.urtubia@wanadoo.fr

Urtubia	Anne	médecins de monde	anne.urtubia@wanadoo.fr
Vermande	Paul	CHF	vermandepaul@wanadoo.
Vermande	Maguy	CHF	vermandepaul@wanadoo
Vidal	Suzette	Grandir en Haïti (membre Collectif Midi Pyrénées)	grandirenhaiti@yahoo.fr
Viret	Jean Louis	VOAM (membre réseau Rhone-Alpes)	jean-louis.viret@wanadoo
Youmbi	Valérie	CHF	valerie.youmbi@free.fr